

MERCURE SUISSE,
O U
RECUEIL
D E

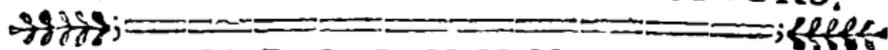
*Nouvelles Historiques, Poli-
tiques, Littéraires & Curieuses.*

F E V R I E R 1 7 3 6 .



A NEUFCHATEL

DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.



M D C C X X V I .

Avec Aprobation.

A V I S.

L'Adresse du Mercure Suisse, est au Si. Daniel Wavre a Neuchâtel. On est prié de lui adresser fiancè les Pices que l'on souhaitera d'y faire inserer, sans qu'elles restent au rebut. Le Prix est Cinq Livres tournois par année, pris en cette Ville, ou Quatre L. dix sols argent courant de Genève, & Cinq Livres dix sols monnoie de Berne, rendus franco dans toutes les Villes de Suisse. Les Personnes ci-apres indiquées recevront les Souscriptions pour ce Journal.

- | | |
|--|--|
| A Zurich le Bureau des Postes & Mrs. Orrel & C. Imp. | A Arbois Mr. Cretin Directeur des Postes. |
| A Berne Mrs. Gottschal & Comp. Lib | A Strasbourg Mr. Dulsecker le Fils Lib. |
| A Lucerne Mr. Gôldlin au Cheval blanc. | A Nanci Mr. Antoine Lib. |
| A Bâle le Bureau des Postes & le Bureau d'Ad | A Francfort Mr. François Varentrap Lib. |
| A Fribourg Mr. Fontaine. | A Leipzig Mr. Gleditch Lib. |
| A Soleure Mrs. Joseph Schmidt & Comp. | A Ratisbonne le Bur des Post. |
| A Schafoule le Bureau des Post. & Mrs. Jean & Alexandre Hurter. | A Vienne Mrs. Lehnan & Mo. nath. |
| A St. Gal Mr. Dan. Hogger. | A Augsburg Mrs. Schletter & Happach. |
| A Lau anne Mr. Martin Lib. | A Ulm Mrs. Barthelomei & Fils. |
| A Morges Mrs. les freres Blanchenai | A Nuremberg Mrs. Paul & J. G. Loettner. |
| A Nion Mr. le Châtel Feuillet. | A Berlin Mr. Du Sarrat Lib. |
| A Vevai Mr. Roussâtier. | A Amsterdam Mr. Jaques Desbordes Lib. |
| A Yverdu Mr. Neubrand. | A Londres Mrs. Goffe, Prevost & Comp. |
| A Neuchâtel Mr Boive Lib. | A Rome Mr. Dubuisson Recev. des Postes de Fr. |
| A Genève Mr. Gabriel Aubert. | A Gènes Mr. Regu Direct. des Postes. |
| A Paris Mr. Etien. Ganeau Lib. | A Milan le Bureau des Postes. |
| A Lion Mr. Plaignard Lib | A Pavie Mrs. les Freres Guidotti. |
| A Marseille Mr. Jersin | A Turin Mrs. Succarel & Tolosan au Bureau des Postes. |
| A Dijon Mrs. Dioque & Tirant. | A Venise Mr. Bonhomo Algarotti. |
| A Besançon Mr. Chaimet Lib. | |
| A Salins Mr Vuillard. | |
| A Pontarl. Mr. Parguez le Cadet. | |



MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL DE NOUVELLES

HISTORIQUES , POLITIQUES ,
LITÉRAIRES ET CURIEUSES.

F E V R I E R 1 7 3 6.

*NOUVELLES HISTORIQUES,
ET POLITIQUES.*

ALLEMAGNE.



LE NNE. Le 31. du passé,
FRANÇOIS ÉTIENNE, (*)
Duc de LORRAINE & de
BAR, se rendit, vers les
11. heures du matin au *Pa-*
lais Impérial, avec toute sa
Cour. La Marche com-
mença par les Domesti-
ques de S. A. R. avec de
A 2 riches

(*) Ce Prince est né le 8. Décembre 1708.

riches Livrées. Ils étoient suivis des Pages , des Gentils-hommes , des Chevaliers d'honneur , & des Chambellans de la Cour de ce Prince. Le *Baron de Jaquemin*, son Envoié Extraordinaire auprès de l'EMPEREUR , venoit ensuite dans un magnifique Carosse à 6. Chevaux. Le *Marquis de Lamberti*, Premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. , le *Marquis de Len-court*, Grand-Maitre de la Garde-Robe, & le *Prince de Craon*, Grand Ecuyer, marchèrent immédiatement devant le DUC DE LORRAINE. Ce Prince portoit un Habit superbe, garni de Diamans de grand prix. Le Bouton & l'Agraphe de son Chapeau étoient, dit-on, de la valeur de 200000. Florins. Il étoit suivi du *Marquis de Gabeviller*, son Grand Chambellan. Il traversa en cet ordre les Gardes & les Cavaliers, qui étoient sous les Aimes, rangez en double haie, jusqu'à l'entrée de la première Anti-Chambre de l'Empereur. S. A. R. y fut complimentée par le *Comte de Zinzendorf*, Grand-Maitre de S. M. I., par le *Marquis Giovanni de Besora*, Chambellan de la Cle-d'Or, en place du Grand-Chambellan, & par le *Prince d'Aversberg*, Grand Maréchal de la Cour. Ces Seigneurs conduisirent le *Duc de Lorraine* dans le Cabinet de l'Empereur, où S. M. I. le reçût avec beaucoup de distinction & de tendresse. S. A. R. fit alors en Personne la Demande en Mariage de la Sérénissime ARCHI-DUCHESSE MARIE-THERESE, WALBURGE-AMELIE-CHRISTINE D'AUTRICHE, * Infante d'Espagne, Princesse Royale de Hongrie, & de Bohême, Fille aînée de L. M. I. Sa

Demanda-

* Cette Princesse est née le 13. Mai 1717.

Demande lui fut acordée , avec beaucoup de bonté , & de grandes marques d'estime pour sa Personne. L'Empereur s'étant entretenu quelques momens avec le *Duc de Lorraine* , ce Prince se retira. S. M. I. l'accompagna jusques hors de son Appartement ; & les trois Seigneurs qui l'avoient introduit , le conduisirent jusques à la Galerie , par laquelle on passe à l'Appartement de l'IMPERATRICE.

Le *Duc de Lorraine* étant arivé à la Sale d'Audience , où se trouvoient toutes les Dames de la Cour , en Habit de *Galla* , il y fut reçu par le *Prince d'Aversperg* , qui à cause de l'indisposition du *Comte de Königsegg* , faisoit les fonctions de Grand-Maitre de l'Impératrice. Ce Seigneur le conduisit jusques à la Sale des Mirrors , dont la Porte étoit à demi ouverte. La *Princesse d'Aversperg* , Grande Maitresse de l'Impératrice , & la *Comtesse de Fuchs* , Gouvernante des *Archi-Duchesses* , y reçurent S. A. R. & l'introduisirent dans la Sale où étoit S. M. I. Cette Princesse étoit apuïée contre une Table , aiant à sa gauche , à quelque distance , l'*Archi-Duchesse MARIE THERESE*. Le *Duc de Lorraine* fit en entrant deux profondes révérences. A la troisième , l'Impératrice s'avança un pas au devant de S. A. R. qui lui fit alors la Demande de la Sérénissime *Archi-Duchesse*. La Réponse de l'Impératrice fut aussi gracieuse que celle de l'Empereur. Le *Duc de Lorraine* s'aprocha ensuite de sa Sérénissime Epouse , à qui il adressa un Compliment convenable à la Cérémonie. Il lui présenta son Portrait enrichi de Diamans , estimé plus de 30000. *Florins*. La Princesse reçut

reçut ce Présent avec l'agrément de l'Impératrice, & le Prince eut la permission de baiser la Main de sa future Epouse. Le Duc s'étant retiré, fut conduit, par la *Princesse d'Aversberg* jusques au bout de la Sale d'Audience.

Le *Duc de Lorraine*, passa dès là, à l'Appartement de l'Impératrice AMELIE [*] à l'Audience de laquelle il fut introduit par le *Comte de Nostitz*, Grand Ecuier de cette Princesse. S. A. R. donna part à S. M. I. de la Demande qu'Elle venoit de faire de la Sérénissime *Archi-Duchesse* sa Nièce. On observa à peu près le même Cérémoniel, que dans l'Appartement de l'Impératrice régnante.

A l'issuë de cette Audience, le *Duc de Lorraine*, retourna à l'Appartement de l'Impératrice. L. M. I. dinèrent en Public, avec la *Maison Impériale* & les *Princes de Lorraine*. S. A. R. eut la satisfaction de voir que l'Archiduchesse sa Fiancée avoit attaché sur l'Estomac le Portrait qu'il lui avoit donné. La Cour fut ce jour là des plus brillantes & des plus nombreuses. Les *Ministres Impériaux*, les *Ministres Etrangers*, & toutes les Personnes de Distinction de l'un & de l'autre Sexe, y parurent en Habits magnifiques.

Le 1. de ce Mois, on dressa des Actes authentiques, par lesquels l'*Archi-Duchesse Marie Theresé*, & le *Duc de Lorraine*, renoncent à la Succession de S. M. I. au cas que DIEU acorde à ce Monarque des Héritiers Mâles, & promettent au reste de se conformer à tout ce qui est stipulé

[*] Wilhelmine-Amelie d'Hanover, Douairière de l'Empereur JOSEPH.

stipulé dans la *Pragmaticque Sanction*. La Cérémonie de cette Rénonciation & Accession se fit avec beaucoup de solemnité. Dans la Sale où elle devoit se passer, on avoit dressé un Autel, sur lequel étoit posé un CRUCIFIX, avec le Livre des SAINTS EVANGILES, & deux Cierges allumés. L'Empereur s'y rendit vers les 11. heures du matin, accompagné du Duc de Lorraine. L'Impératrice y vint ensuite, avec l'Archi-Duchesse Marie-Thérèse. Tous les Ministres Privez de S. M. I. & de S. A. R. s'y rencontrèrent. L. M. I. s'étant placées sous un Dais magnifique, & chacun aiant pris Séance, suivant son Rang; le Comte de Zinzendorf, Grand Chancelier de la Cour, lût à haute Voix l'Acte concernant l'Archi-Duchesse. Le Cardinal de Collo-nitz, Archevêque de Vienne, le présenta ensuite sur les *Sts. Evangiles* à cette Princesse, qui le signa, après avoir prêté le Serment requis. Le Comte de Zinzendorf lût après cela l'Instrument ou l'Acte d'aprobation & d'acceptation du Duc de Lorraine. Ce Prince prêta pareillement le Serment que l'on exigea, & Il signa cet Acte, comme avoit fait son Auguste Epouse.

Le 3. le Duc de Lorraine partit pour Presbourg, d'où il ne revint en cette Ville que le 11. veille de la bénédiction de son Mariage. Les 6. 7. & 8. on exposa, dans l'Appartement de l'Impératrice, les magnifiques Présens, en Linges, Nipes & Bijouteries, qui ont été faits à l'Archi-Duchesse. L. M. I. lui ont donné douze Poinçons de Diamans de la valeur de 140000. Florins. L'Impératrice Douairière Amélie, & l'Archi-Duchesse Leopoldine Marie Madelaine, lui ont aussi fait présent

présent d'un Colier & de Boucles d'Oreilles, estimés ensemble 120000. *Florins*. Il y a eu un grand concours de Personnes de toute condition pour voir ces Riches Présens, & l'on ne pouvoit se lasser d'en admirer la magnificence.

Mr. *Du Theil*, Ministre de France, continuë ses Conférences avec nos Ministres, pour parvenir à l'entiëre Pacification de l'Europe. Cet important Ouvrage avance heureusement; & le *Baron de Jodoki* a déjà reçu un Décret de l'Empereur, par lequel S. M. I. donne part à la Diette de l'Empire, des *Préliminaires de la Paix*. Ce Seigneur doit partir incessamment pour porter ce Décret à *Ratisbonne*. Les *Articles Préliminaires*, suivant les Copies que l'on en voit en cette Ville, contiennent VII. Articles & IV. séparés: En voici la teneur.

I. Le Roi STANISLAS abdiquera. Il sera reconnu Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie, & on lui restituera ses Biens & ceux de la Reine son Epouse. Il y aura une Amnistie & restitution des Biens; on rétablira les Provinces & Villes de la Pologne, dans leurs droits, libertez &c.; & on garantira pour toujours les Privilèges & Constitutions des Polonois, particulièrement la libre Election de leurs Rois. Le Roi Stanislas sera mis en possession paisible du Duché de Bar, & après la mort du Grand Duc de Toscane, dans celle du Duché de Lorraine. Il jouïra sa Vie durant de ces deux Duchez, dans la même étendue que les possède aujourd'hui la Maison de Lorraine, & immédiatement après sa mort, ils seront réunis en pleine Souveraineté & à toujours, à la Couronne de France.

S. M.

S. M. T. C. renoncera , tant en son Nom , qu'au Nom du Roi Stanislas à la Voix & Séance à la Dierte de l'Empire. Le Roi Auguste sera reconnu Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie , par toutes les Puissances qui prendront part à la Pacification.

II. Le Grand Duché de Toscane apartiendra à la Maison de Lorraine, après la mort du présent Possesseur. Toutes les Puillances , qui prendront part à la Pacification , lui en garantiront la Succession éventuelle. Les Troupes Espagnoles seront retirées des Places fortes de ce Grand Duché , & en leur place , on introduira un pareil nombre de Troupes Impériales , de la même manière qu'il a été stipulé , à l'égard des Garnisons neutres , par la Quadruple Alliance. La Maison de Lorraine restera en possession du Duché de Lorraine , & de ses Dépendances jusqu'à ce qu'Elle puisse posséder le Grand Duché. S. M. I. se charge de bonnifier , pendant cet intervalle à la Maison de Lorraine , les revenus du Duché de Bar. La Ville de Livorne demeurera Port franc , comme elle est.

III. Les Roiaumes de Naples & de Sicile apartiendront au Prince , qui en est en possession. Il en sera reconnu Roi par toutes les Puissances , qui prendront part à la Pacification. Il aura les Places de la Côte de Toscane que l'Empereur a possédés , ainsi que Porto-longone , & ce que l'Espagne possédoit dans l'Isle d'Elbe , du tems de la Quadruple Alliance. Il y aura une Amnistie générale , & par conséquent restitution des Biens de part & d'autre.

IV. Le Roi de Sardaigne possédera à son choix , ou le Novarois & le Vigevanasque , ou le No-

varois & le Tortonois , ou le Tortonois & le Vigevanafque. Il aura de plus la Supériorité des Terres des Langhes , conformément à la Liste produite par le Commandeur de Solara en 1732. Pour cet éfet l'Empereur renouvellera en sa faveur le Diplome Impérial du 8. Février 1690. & étendra même la Concession y énoncée sur toutes les Terres spécifiées dans cette Liste. Il aura aussi les 4. Terres de St. Fidèle , Torre di Forte , Grayido , & Campo Maggiore , en conformité de la Sentence prononcée par les Arbitres en 1712. ; & Il lui sera libre de fortifier dans les Pais aquis ou cédéz telles Places qu'Il jugera à propos.

V. Tous les autres Etats dont S. M. I. étoit en possession en Italie , avant la Guerre , lui seront rendus. En outre les Duchez de Parme & de Plaisance lui seront cédéz en pleine propriété. S. M. I. s'obligera de ne point poursuivre la désincameration , de Castro & Ronciglione , comme aussi de rendre justice à la Maison de Guastalla , pour ses prétentions sur le Duché de Mantouë. S. M. T. C. restituera de son côté à S. M. I. & à l'Empire , toutes les Conquêtes , sans exception , faites par ses Armes.

VI. S. M. T. C. en considération de ce que dessus , garantira , dans la meilleure forme , la Pragmatique Sanction de l'An 1713.

VII. Il sera nommé des Commissaires de part & d'autre pour régler les limites d'Alsace & des Pais-Bas , conformément aux Traitez précédens.

ARTICLES separez ajoutez aux précédens.

I. L'Impératrice de Russie , & le Roi Auguste
III.

III. seront invitez d'accéder aux Conditions de Paix, en qualité de Principales Parties Contractantes, pour ce qui regarde les Affaires de Pologne, & lors qu'il y aura un Congrès, il sera libre à ces deux Puissances d'y envoyer leurs Plénipotentiaires, pour assister aux Conférences & avoir soin de leurs Intérêts.

II. Au futur Congrès, il ne sera mis sur le Tapis, ou inséré dans le Traité de Paix, que des Affaires qui regardent directement les Puissances engagées dans la Guerre.

III. L'Empereur s'oblige de procurer le consentement des Etats de l'Empire, pour ce qui regarde les conditions qui intéressent l'Empire Romain.

IV. On est convenu de ne faire naître aucunes difficultés de part & d'autre, soit par rapport aux Titres qui ne sont pas encore reconnus, soit pour ce qui regarde la Langue Françoisé, dans laquelle les Préliminaires ont été couchés, quoique ce soit l'usage de se servir de la Langue Latine dans les Négociations entre l'Empereur & la France.

L'Auguste Cérémonie du Mariage du Duc DE LORRAINE & de l'ARCHI-DUCHESSE MARIE THERESE, se fit avec beaucoup de pompe, la Nuit du 12. au 13. de ce Mois. On ne sera pas fâché de voir ici quelques particularités de ce qui se passa lors de cette grande solennité.

La Marche, pour se rendre du Palais Impérial à l'Eglise des *Augustins Déchauffez*, où la Cérémonie devoit se faire, commença vers les 7. heures du soir. Les Ministres de la Cour Impériale, les Ministres Etrangers, les Chambellans, les Conseillers Secrets, les Chevaliers

la Toison d'Or, tous en habits blancs, ornez de Diamans, ouvroient la Proceſſion. L'AUGUSTE EPOUX, en Habit ſuperbe, marchoit enſuite. L'EMPEREUR précédé du Comte d'*Hamilton*, Capitaine des Gardes venoit après cela. L'IMPERATRICE REGNANTE, & L'IMPERATRICE DOUAIRIERE conduiſoient au milieu d'Elles l'AUGUSTE EPOUSE, qui étoit ſuivie de la *Comteſſe de Fuchs* ſa Gouvernante, & de pluſieurs autres Dames de la plus haute Diſtinction, qui portoient la queuë de l'Habit de cette Princeſſe, laquelle étoit ornée de quantité de Diamans. L'Archi-Duchefſe MARIE MADELAINE marchoit après, ſuivie des Dames de la Cour, & de quantité de Seigneurs & Dames des plus diſtinguez. La Proceſſion ariva en cet ordre dans l'Egliſe. L. M. I. ſe rendirent près du Grand Hôtel, où Elles ſe placèrent ſur de riches Fauteuils brodez en Or. Les deux AUGUSTES EPOUX s'affirent ſur des Chaiſes, à une petite diſtance de L. M. I.

Le Nonce du PAPE * ſe rendit à l'Egliſe, ſans aller en Cour, avec un Cortège de trois Carroſſes à 6. Chevaux. Dès qu'il fut arivé, on chanta les *Litanies*. Après cela, le Prédicateur de la Cour, lût la Diſpenſe du Pape. Le Nonce bénit enſuite le Mariage, ſuivant le Rituel Romain. Dans ce moment, on fit une Décharge générale de toute la Mouſqueterie, & on tira 54. Coups de Canon des Baſtions. On entonna alors le *Tedeum*, & pendant ce tems là, on fit une zeme Décharge de la Mouſqueterie & du Canon. La Cérémonie achevée, cette

Auguste

* Mr. Paſſionei, ci-devant Nonce du Pape en Suisse.

Auguste Assemblée s'en retourna au Palais , dans le même Ordre Elle étoit venuë.

On avoit préparé une Table , dans un Appartement magnifiquement meublé , où l'Empereur & l'Impératrice se placèrent dans des Fauteuils brodés en Or. L'Impératrice Douairière s'assit dans un Fauteuil noir. Les deux Augustes Epoux étoient à la droite de L. M. I. & les Archi-Duchesses * *Marie-Anne-Eléonore-Wilhelmine*, & ** *Marie Madelaine* à la gauche. A la première fanté , on fit une 3eme Décharge , & vers la Minuit on conduisit les Augustes Epoux dans le Lit Nuptial , en observant les Cérémonies usitées en pareilles occasions.

On a frapé une très belle Médaille , à l'occasion de cet Auguste Mariage. Elle représente, d'un côté , le *Duc de Lorraine* & la *Duchesse son Epouse* , avec ces Paroles *Franciscus III. Lotharingic. Theresia Austriac.* De l'autre côté , on voit un Autel , sur lequel sont posez deux Cœurs enflamez , qui sont couronnés de Lauriers par la *Patience* , représentée debout tenant une Croix. On y lit ces Mots : *Votum tandem compotes.*

La consommation de ce Mariage cause une joie sensible à L. M. I. & à toute la Cour. Les deux Augustes Epoux , en particulier se voiant au comble de leurs Vœux , font paroître une satisfaction inexprimable. Les Fêtes & les divertissemens ont duré pendant plusieurs jours. On imprime une Relation circonstanciée de tout ce qui s'est passé dans cette brillante

te

* Fille de L. M. I.

** Fille de l'Empereur Leopold.

te Cérémonie Ily a eu un Concours de Monde extraordinaire dans cette Capitale , que la Curiosité y avoit attiré.

S. M. I. a fait une promotion de *Chevaliers de la Toison d'Or*, du nombre desquels sont , le Prince de *Lichtenstein*, le Comte *François de Starenberg*, le Comte de *Nostitz*, le Comte de *Schafgotsch*, le Prince de *Craon*, le Prince d'*Aversperg*, le Comte de *Dietrichtstein*, le Prince de *Carafa*, le Comte de *Palsi*, & le Prince de *Saxe Hilbourghausen*.

Le 19. de ce Mois , il parut une Liste des nouveaux *Chambellans* créés par l'Empereur. Ils sont au nombre de 162. dont la plupart prêtèrent serment le 21.

BERLIN. Le 24. du passé, M. de *Glasenap*, Gouverneur de cette Ville, donna à l'Hôtel du Gouvernement, une magnifique Fête, à l'occasion de l'Anniversaire de la Naissance du PRINCE ROIAL. Le ROI & S. A. R. y assistèrent, de même qu'un très grand nombre de Personnes de Distinction. L'Assemblée, qui se forme alternativement chez les principaux Seigneurs de la Cour, & chez les Ministres Etrangers, se tint le 26. à l'Hôtel du *Baron de Seckendorf*, Ministre de l'Empercur : Elle fut très magnifique. Le 2. de ce Mois, l'Assemblée se forma chez le *Marquis de la Chétardie*, Envoyé Extraordinaire de S. M. T. C. L'Hôtel de ce Ministre étoit entièrement illuminé, & les Appartemens magnifiquement meublez. Le Roi l'honora de sa présence & y resta passé une heure.

Cette

Cette Assemblée fut des plus nombreuses. Tous les Ministres s'y rencontrèrent, excepté ceux de l'Empereur & du Roi *Auguste*. Le 3. le Roi partit pour *Potsdam* & la Reine, avec la Maison Royale, s'y rendit le 4. La Cour y restera jusques à l'arivée du Duc & de la Duchesse de BRUNSWICK, qui sont atendus vers la fin de ce Mois.

Le Marquis de la *Chétardie*, aiant demandé un Passeport pour le Marquis de *Monti*, & ses Equipages, il lui a d'abord été acordé. Le premier de ces Ministres a reçu de nouveau de France une Remise considerable d'Argent, pour la Cour du Roi *Stanislas*, qu'il a fait passer à *Königsberg*. On a publié une Ordonnance du Roi, qui enjoint très expressément d'ôter les Toits de paille ou de jonc, qui se trouveront dans toutes les Villes de ses Etats, & d'y en substituer de tuiles. Il est aussi ordonné à tous les Sujets de se pourvoir de tout ce qui est nécessaire, pour éteindre le feu en cas d'Incendie. Le Roi a resolu de faire rebâtir la Tour de *St. Pierre*, & S. M. y destine 300000. Ecus. On travaille aussi à divers embellissemens dans cette Capitale, qui la rendront une des plus belles Villes d'Allemagne.

Le Baron de *Seckendorf*, Ministre de l'Empereur en cette Cour, partit le 7. de ce Mois, pour se rendre à *Aix la Chapelle* auprès du Comte de *Seckendorf* son Oncle. Le Baron de *Demb-rat* est chargé, en son absence, des Affaires de la Cour de *Vienne*. Mr. de *Brandt*, Ministre d'Etat, a été nommé pour remplacer le Baron de

de *Gotter* , en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de S. M. I.

KONIGSBERG. L'Abé *Langlois* , Ministre de France , remit sur la fin du Mois passé , au Seigneurs *Polonois* de la Confédération générale en faveur du Roi *Stanislas* , un Mémoire concernant l'Abdication de ce Prince , conformément à ce qui est stipulé dans les *Préliminaires* signés à *Vienne*. On prioit ces Seigneurs „ de n'aporter aucun obstacle , qui pût rendre difficile „ l'exécution des Articles concertez , & de ne „ point empêcher l'Abdication du Roi *Stanislas* , à laquelle l'*Impératrice de Russie* & le „ Roi *Auguste* avoient déjà consenti. S. M. T. C. „ laissoit a la libre disposition des *Seigneurs Polonois* , de prescrire les formalités de l'Abdication , & de décider si elle devoit se faire „ en public, ou en leur en remettant simplement „ un Acte. Le Roi Très Chrétien leur faisoit donner des assurances positives , de s'employer efficacement pour la conservation de „ leurs Libertez , Privilèges &c.

Les *Seigneurs Polonois* répondirent d'abord à ce Mémoire , en s'excusant de recevoir l'Abdication du Roi *Stanislas* , ne pouvant , *disoient-ils* , la concilier avec les Loix & les Constitutions du Roïaume. Cependant quelques jours après , ils acceptèrent l'Acte d'Abdication du Roi *Stanislas* ; & l'on croit enfin , que le départ de ce Prince n'est pas fort éloigné.

POLOGNE.

P O L O G N E.

VARSOVIE. Le 17. du passé, on célébra avec beaucoup d'éclat, l'Anniversaire du Couronnement du Roi AUGUSTE. Toutes les Personnes de Distinction se rendirent au Palais pour complimenter L. M. à cette occasion. M. *Paolucci*, eut ce jour là une Audience particulière du Roi, dans laquelle ce Prélat remit à S. M. une Lettre très gracieuse du St. Père. Il eut ensuite l'honneur de diner à la Table du Roi. La fête de ce jour fut terminée par un grand Bal, qui dura fort avant dans la Nuit.

Le 24. le Maréchal de la Couronne donna une Fête splendide à l'occasion de l'Octave du Couronnement du Roi. Il y eut un Repas magnifique, suivi d'un Bal, auxquels assistèrent un grand nombre de Personnes de Distinction. L'Hôtel de ce Seigneur étoit illuminé en dedans & en dehors, & orné de quantité de Dévifes & d'Emblèmes à l'honneur de S. M.

La tranquillité, qui se rétablit dans le Roïaume, cause une joie universelle. Il n'est plus question du départ de la Cour pour *Dresde*: L. M. ont résolu de passer l'Été prochain dans le Roïaume, & même une partie de l'Automne. Ce que l'on voit avec beaucoup de plaisir dans cette Capitale.

Le 1. de ce Mois, on célébra, aussi avec beaucoup de solemnité, l'Anniversaire de la mort du Roi AUGUSTE II. de glorieuse Mémoire. L. M. & toute la Cour en Habits de Deuil,

C

assi-

assistèrent au Service qui fut célébré à cette occasion dans l'Eglise de *St. Jean*. Il y eut aussi une *Messe de Requiem* dans l'Eglise des Capucins où les Entrailles du feu Roi sont déposées. Le Roi AUGUSTE III. y a fait élever un superbe Mausolée d'une seule Pièce de Marbre rouge. Elle est soutenuë par 4. Aigles de Marbre blanc, tenant dans leurs Serres les Atributs de la Roiauté. Entre ces Aigles, il y a des Plaques d'or aux quatre côtés, sur l'une desquelles sont gravées les Armes de *Pologne* & de *Saxe*, avec l'Ordre de l'Aigle blanc. La 2eme Plaque présente une Inscription Latine, qui marque le tems de la Naissance du feu Roi, & celui de son Règne en *Saxe* & en *Pologne*. On lit sur la 3eme une autre Inscription, qui fait connoître que les Entrailles de ce Prince reposent dans ce Mausolée. La 4eme Plaque contient le Chifre d'AUGUSTE II. surmonté d'une Couronne. Le Piedestal est aussi de Marbre rouge, & il y a une tête de Mort de Marbre blanc à chaque côté. Le Couvercle du Mausolée est pareillement de Marbre rouge, portant un Carreau, sur lequel est placé une grande Couronne d'Or, garnie des Atributs de la Roiauté, aussi en Or.

Le Comte de *Tarlo*, Palatin de *Lublin*, M. de *Solkohub*, Grand Trésorier de *Lithuanie*, & Mr. *Mezinski*, Staroste d'*Ostrzezen*, arivèrent en cette Ville, le 6. de ce Mois, venans de *Königsberg*. Ces Seigneurs, si atachez au Roi STANISLAS, se sont conformez aux intentions de ce Prince, & à la situation présente des Affaires, & ils sont venus faire leurs soumissions au Roi AUGUSTE, qui les a reçû très gracieusement.

fement. Les Equipages & la nombreuse Livrée du *Comte Ossolinski*, & des autres Grands qui étoient à la Cour du Roi *Stanlas*, sont déjà ici, & ces Seigneurs sont atendus incessamment.

Le 8. on célébra avec pompe, l'Anniversaire du Couronnement de l'IMPERATRICE de RUSSIE. Il y eut à cette occasion de grandes réjouissances, & entr'autres un Bal superbe, auquel la REINE se trouva. Le lendemain S. M. acoucha heureusement d'une Princesse.

F R A N C E.

PARIS. Le 26. du Mois passé, il s'éleva une grande querelle, sur le Port de *St. Nicolas du Louvre*, entre quelques Grenadiers des *Gardes Françaises*, & quelques Soldats des *Gardes Suisses*, au sujet d'un Bateau chargé de Planches, que les uns & les autres vouloient décharger. Les *Gardes Suisses*, qui se trouvoient inferieurs, furent maltraitez; mais le lendemain, ceux-ci s'étant rendus sur le Port en plus grand nombre que le jour précédent, ils maltraitèrent à leur tour les *Grenadiers des Gardes Françaises*; & de part & d'autre, il y en eut plusieurs dangereusement blessés à coups de sabre. Le Combat dura jusqu'à l'arivée du Prévôt des Marchands, du Lieutenant Général de Police & de plusieurs Officiers des deux Régimens, qui se rendirent au Port sur l'avis de cette Querelle. Les Soldats qui se batoient, prirent la fuite, lors qu'ils virent aprocher ces Magistrats avec leurs Officiers. On ordonna aux Patrouil-

les des deux Corps , au Guet à pié & à Cheval , & à la Maréchauffée , de défarmer tous ceux qu'ils rencontreroient. Le 28. les deux Régimens des Gardes , furent assemblez au Caroussel , & l'on défendit aux Soldats de l'un & de l'autre , de travailler dans les Ports jusques à ce que l'on eut réglé ce qu'il convient de faire , pour les empêcher de se battre à l'avenir. Le 29. ces deux Régimens aiant de nouveau été assemblez , on notifia aux Soldats un Ordre du Roi , qui leur défend , sous peine de mort , de se quereller , ni de se battre. Depuis lors , les Soldats des Gardes Françoises & ceux des Gardes Suisses ne se parlent pas , lors qu'ils se rencontrent. Pour prévenir dans la suite ces facheuses Disputes , il a été réglé que les Soldats aux *Gardes Françoises* travailleront seuls à l'avenir sur les Ports , & les *Gardes Suisses* aux Bâtimens.

LOUIS-ANTOINE DE GONTAULT , DUC DE BIRON , Brigadier des Armées du ROI , Fils ainé du Maréchal de ce Nom , mourut de la petite Vérole le 28. du Mois passé. Il avoit épousé en 1715. *Génévieve-Charlotte de Grammont* , Fille d'Antoine , Duc de *Grammont* , Colonel du Régiment des Gardes Françoises , de laquelle il laisse un Fils , à qui passera la Duché & Pairie. Ce Seigneur est généralement regretté , à cause de ses grandes qualités , & de son mérite distingué.

La Cour a envoié dans les commencemens de ce Mois , des Lettres Circulaires aux Intendants des Provinces , portant Ordre de suspendre la levée des nouvelles Milices ; & l'on ne recrutera pas les anciennes. On parle même
afirma-

afirmativement d'une Réforme confidérable dans les Troupes du Roi. Cependant les Etats des Rôles pour la levée du Dixième Denier font arrêtez & règlez , & l'on paiera encore ce Droit cette Année.

Il a été réfolu de conftruire à *Seve* un Pont de Pierre fur la route de *Paris* à *Versailles*. Ce nouveau Pont coutera 1800000. Livres. On travaille fans relâche au grand Bâiment que l'on ajoute au Château de *Fontainebleau* , dont nous avons parlé ci devant ; mais il ne pourra être achevé cette Année. On doit auffi deffécher & combler le grand Etang de *Versailles* , à caufe qu'il infectoit l'Air pendant l'Eté , & caufoit des Maladies , par les mauvaises exhalaiſons qui en fortoient. Cette Entreprife fut ajugée le 4. de ce Mois au Palais pour la ſomme de 500000. Livres.

Le 5. les Evêques de *Condom* , de *Pamiers* , & d'*Agen* prêtèrent ferment de fidélité à *Versailles* entre les mains du Roi. Le 6. S. M. alla ſouper au Château de la *Meute* , & y reſta juſqu'au 8. Le *Comte de Châtillon* , Gouverneur de Monſeigneur le DAUPHIN , & le *Marquis de Pérignan* , Chevalier des Ordres du ROI & Neveu de S. Em. le Cardinal Premier Miniſtre , ont été créés *Ducs & Pairs de France*. S. M. a érigé la Terre de *Pérignan* en *Duché-Pairie* ſous le Nom de *Fleuri* , en faveur du *Marquis de Pérignan* , qui portera dorenavant le Titre de *Duc de Fleuri*.

On continuë à plaider à la Grand-Chambre le fameux Procès entre le *Duc de Wirtemberg* & le *Baron de l'Eférance* , Fils de *Léopold Eberhard* ,

hard, Prince de *Montbéliart*, & de la Comtesse de *Sponeck*. On voudroit terminer cette Affaire avant Pâques : Ce qui fait doubler les Audiences. Il y assiste châque fois une nombreuse Assemblée de Princes, de Ducs, de Cardinaux, de Prélats, de Dames & autres Personnes de distinction, que la curiosité y attire. Mrs. *Guiot*, *Duvaudier*, *Laverdi* & *Cobin*, célèbres Avocats, plaident cette importante Affaire. Les deux premiers ont déjà fait de très beaux Plaidoiers en faveur du *Duc de Wirtemberg*. Mr. *Laverdi* commença à parler le 23. pour le *Baron de L'Espérance*. On voit, dans le Public, de très beaux Ecrits sur cette Matière.

Il a paru une *Ordonnance du Roi*, enrégistrée au Parlement le 2. de ce Mois, par laquelle S. M. établit une Jurisprudence uniforme sur les *Testamens* dans toute l'étendue du Roiaume. Cette nouvelle Loi dans le Bareau, contient un grand nombre d'Articles sur le fond & sur la forme des Testamens.

Le *Marquis de Stainville*, Ministre du Duc de *Lorraine*, donna le 12. en cette Ville une Fête magnifique, à l'ocasion du Mariage de S. A. R. qui fut célébré ce jour là à *Vienne*. Les Seigneurs les plus distinguez de la Cour, tous les Ministres Etrangers, excepté celui du Roi des *Deux Siciles*, qui n'a pas encore pris de Caractère, se trouvèrent à cette Fête. Il y eut un Repas splendide, servi en deux Tables de 40. Couverts châcune, & une de 50. On peut juger de la délicatesse & de la magnificence de ce Repas, puis qu'il a couté, à ce que l'on assure L. 500. par Tête.

On

On a représenté une nouvelle *Tragédie* de Mr. de *Voltaire*, intitulée *Alzire*. Cette Pièce a eu un succès si prodigieux, qu'en 12. Représentations, qui en ont été données; elle a produit aux Comédiens François 40000. Livres, toutes dépenses payées.

Le 14. S. M. se rendit au Château de la *Meute*, avec une Cour nombreuse, & elle y fit le Mardi gras. Le Baron de *Schmerling*, Envoïé Extraordinaire de l'*Empereur*, partit vers le milieu du Mois pour retourner à *Vienne*, après avoir terminé ses Négociations, & pris congé du Roi. S.M. a donné à Mr. de *Stalle*, Capitaine Lieutenant dans le Régiment des *Gardes Suisses*, la Compagnie vacante dans le même Régiment, par la mort du *Chevalier De Mollondin*, décédé à *Soleure* le 26. du Mois passé. Mr. *Lercari*, Nonce Extraordinaire du *Pape*, ariva le 20. de ce Mois en cette Ville. On assure, qu'il est chargé principalement de faire valoir les Droits que le St. Père prétend avoir, parraport à l'Investiture des Etats de *Parme* & de *Plaisance*.

Les Actions de la Compagnie des Indes étoient le 27. de ce Mois à 1972.

GRANDE BRETAGNE.

LONDRES. L'Ouverture du Parlement se fit le 26. du Mois passé. Le Roi s'étant rendu à la Grand-Chambre, les Communes furent mandées, & S. M. prononça la Harangue suivante :

Milords

» *MILORDS & MESSIEURS*. L'heureux
 » tout que les Affaires de l'*Europe* ont pris
 » depuis la dernière Séance du Parlement, doit
 » vous donner à tous, commé à moi, la plus
 » grande satisfaction.

» Le Projet de Pacification concerté entre Moi
 » & les *Etats Généraux*, aiant été proposé aux
 » *Parties Belligérantes*, n'empêcha pas l'ouvertu-
 » re de la Campagne. La Guerre fut poussée
 » vigoureusement en quelques Endroits, &
 » d'une manière à faire craindre qu'elle ne de-
 » vint générale, parce qu'il étoit absolument
 » nécessaire de conserver la Balance d'où dé-
 » pend la sûreté & le Commerce des Puissan-
 » ces Maritimes. Cette considération me porta
 » à continuer avec les *Etats Généraux* nos plus
 » vives instances auprès des Puissances Belligé-
 » rantes, pour les engager à donner les mains
 » à une Armistice, & à entrer en Négociation
 » pour procurer une Paix générale, qui eut
 » pour baze le Plan que nous leur avons pro-
 » posé.

» Pendant que l'on continuoit à s'efforcer sur
 » les Affaires, la furie de la Guerre diminua ;
 » & l'*Empereur* & le *Roi Très Chrétien*, en con-
 » séquence de leurs protestations réitérées d'une
 » sincère disposition à la Paix, arrêtèrent certains
 » *Articles Préliminaires*, pour répondre à ce but
 » si desirable, & l'on convint aussi d'un Armisti-
 » ce. Les Puissances Contractantes, considé-
 » rant les bons Offices que Moi & les *Etats de*
 » *Hollande* leur avons rendus, nous ont commu-
 » niqué les Préliminaires, souhaitant nôtre Assi-
 » stance pour un entier rétablissement de la Paix,
 aux

„aux conditions stipulées dans ces Préliminai-
 „res. Après les avoir mûrement examiné, Nous
 „avons trouvé, qu'ils ne difèrent pas d'une ma-
 „nière essentielle du Plan que Nous avons
 „proposé, & qu'ils ne contiennent rien de pré-
 „judiciable à l'Equilibre de l'Europe, ou aux
 „Droits & interêts de nos Sujets respectifs.

„Nous avons trouvé convenable de faire tous
 „nos efforts pour contribuer à une Paix généra-
 „le, & de manifester à la Cour de *Vienne* & à
 „celle de *France* nôtre aprobation à ces *Préli-*
 „*minaires*, & nôtre disposition à concourir au
 „Traité qui sera fait pour les porter à leur per-
 „fection. Ces *Préliminaires* ont aussi été com-
 „muniquez aux Rois d'*Espagne* & de *Sardaigne* :
 „Et quoi que ces Princes n'aient pas encore
 „déclaré en duë forme leurs résolutions finales à
 „cet égard, il y a lieu de croire que l'amour
 „de la Paix, leurs dispositions si déclarées de
 „finir les troubles de l'Europe, & l'entremise
 „des Amis communs, les engagera de consen-
 „tir à ces Articles, sur les assurances convena-
 „bles qu'on leur donnera, qu'ils posséderont en
 „Paix les Païs qui leur sont échus.

„Dans ces circonstances, mon premier soin
 „est, de diminuer les Charges de mon Peuple,
 „aussi-tôt & autant que la prudence le peut per-
 „mettre dans la situation présente des Affaires.
 „C'est pourquoi j'ai ordonné une diminution
 „considérable de mes Troupes, tant par Mer
 „que par Terre : Et si l'influence de la Couronne
 „de la *Grande Bretagne* & le respect dû à cette
 „Nation, ont eu quelque part à calmer les pré-
 „sens troubles de l'*Europe*, ou à en prévenir

„nouveaux , Je suis persuadé que Vous serez
 „d'avis qu'il sera nécessaire de continuer quel-
 „ques dépenses extraordinaires , jusqu'à ce qu'il
 „y ait une plus parfaite réconciliation entre les
 „différentes Puissances de l'Europe.

„*Messieurs de la Chambre des Communes.* J'ai
 „donné ordre qu'on vous remît les Etats con-
 „cernant le Service de l'année courante , & je
 „ne fais aucun doute , que mon attention à ré-
 „duire autant qu'il est possible les dépenses pu-
 „bliques ne vous engage à m'accorder avec plaisir
 „& unanimité les subsides nécessaires.

„*Milords & Messieurs.* Je veux bien espérer
 „que cette apparence flatteuse de Paix au dehors,
 „contribuera beaucoup à l'union & à la bonne
 „harmonie au dedans. Que cet Exemple de
 „Modération , qui a si heureusement calmé les
 „Esprits des Princes qui étoient en Guerre , ban-
 „nisse d'entre Vous toute Discorde & toute Dis-
 „sension intestine ! Ceux qui souhaitent véri-
 „tablement la Paix & la prospérité de leur Pa-
 „trie , ne pourront jamais avoir d'occasion plus
 „favorable de se distinguer , en déclarant leur
 „satisfaction des progrès que l'on a déjà fait pour
 „le rétablissement de la tranquillité publique ,
 „& en travaillant à mettre en œuvre ce qui reste
 „de moiens capables de la conduire à sa per-
 „fection.

Le 28. la Chambre des Seigneurs présenta son
 Adresse au Roi , & le 29. les *Communes* remirent
 la leur. L'une & l'autre contiennent de vifs re-
 mercimens à S. M. sur sa gracieuse Harangue ,
 sur les soins Paternels qu'Elle prend toujours
 pour

pour les intérêts de ses Peuples , sur son attention à soulager le fardeau des Dépenses publiques &c. Les *Communes* assûroient S.M. qu'Elles leveroient avec plaisir les Subsidés nécessaires , & qu'Elles continueroient leurs efforts pour donner au Règne de S. M. un Lustre au dehors, égal s'il étoit possible au bonheur dont la Nation jouit au dedans. Le 1er de ce Mois les *Communes* délibérèrent sur la Harangue du Roi, & résolurent unanimement d'accorder un Subside au ROI. Le 6. Elles fixèrent le nombre des Matelots à 15000. pour le Service de l'année courante, à raison de 4. Liv. Sterl. par Mois pour chacun. Le 8. la Chambre s'étant formée en Grand Comité résolut que le nombre effectif des Troupes pour l'année courante seroit de 17704. Hommes , & que l'on accorderoit pour leur entretien 649270. Livres St. 2. Sh. comme aussi 216228. L. St. & 11. d. pour l'entretien des Forces & Garnisons dans les Plantations , à *Minorque* & à *Gibraltar* ; & 7144. L.St. 1. s. 11. d. pour les Dépenses extraordinaires de l'année dernière , auxquelles le Parlement n'avoit pas pourvû.

Le 10. jour Anniversaire du Martire de *Charles I.* l'Evêque de *St. David* prêcha devant les *Seigneurs* , & le Docteur *Aiscough* devant les *Communes*. Nous nous dispenserons de rapporter tout ce qui s'est passé dans les différentes Séances du Parlement , parce que cela n'intéresse proprement que la Nation Britanique. Nous ajouterons seulement , que le 15. la Chambre des *Communes* résolut encore d'accorder au Roi 79760. L. St. 3. s. 9. pour les fraix de l'Artillerie

rie pendant l'année 1736; & 4590. L. St. 13. f. 8. d. pour les fraix extraordinaires de l'Artillerie de 1735. auxquels le Parlement n'avoit pas encore pourvûs. Le 16. les Communes firent la Lecture du Bil pour continuer les Droits sur le Grain moulu, le Mum, le Cidre &c. & le 17. le raport de toutes les résolutions prises aiant été fait, la Chambre l'a unanimement agréé.

Le Corps du feu Duc de *Buckingham* fut inhumé le 13. avec une pompe extraordinaire. Le Convois funèbre resta depuis 1. heure jusques à 5. à défilér. Ce jour là on reçût de *Knoulesli*, dans la Province de Lancastre, la nouvelle de la mort du Lord *Jaques Stanlei*, Comte de *Derbi*, Vi-Comte de *Kinton* &c. Amiral de cette Isle. Le Chevalier-Baronnet Edoüard Stanlei hérite le Titre de Comte de *Derbi*.

Le même jour le Comte de *Kinski*, Ambassadeur de l'Empereur, donna un magnifique Repas, à l'ocasion du Mariage du Duc de *Lorraine*.

Le 16. il se tint un Grand Conseil au Palais de *St. James*, dans lequel le Roi déclara le Mariage projetté entre le PRINCE DE GALLES & la PRINCESSE DE SAXE GOTHA. Le ROI doit aussi, par un Message, informer les deux Chambres du Parlement, de cet Auguste Mariage.

Actions. Banque 148½. Indes 169½. Sud 94½.

Annuitéz. 109¾.

I T A L I E.

VERONE. Les Troupes de part & d'autre
font

sont fort tranquilles dans leurs Cantonemens. Le Quartier Général des *Impériaux* est toujours à *Cento* entre *Ferrare* & *Bologne*. On évalue à la somme de 600. Mille Ecus par Mois, les Contributions que les Habitans de l'Etat Ecclésiastique doivent fournir pour l'entretien de ces Troupes. Le *Duc de Montemar* transporta dans les commencemens de ce Mois son Quartier de *Prato* à *Pize*. Ce Général envoia deux Officiers Généraux de son Armée à *Fiorenzolo*, pour conférer avec deux Officiers Généraux de l'Armée Impériale, & régler les Conditions de la Suspension d'Armes. Ces Conférences se tinrent les premiers jours de ce Mois. On y convint de la liberté respective du Commerce, & des Postes que les Troupes occuperoient pendant la durée de l'*Armistice*. Les Troupes Françaises sont toujours dans le *Modenois* & le *Milanois*.

Le 1. de ce Mois le Comte d'*Effex*, Ministre du Roi de la *Grande Bretagne* à la Cour de *Turin*, se rendit à *Milan*, où il fut reçu au bruit de plusieurs Décharges du Canon. Il fut magnifiquement régalez au Château par le Marquis d'*Aix*, qui avoit invité plusieurs Officiers du premier rang pour lui faire Compagnie. La nuit du même jour, le *Maréchal de Noailles* arriva aussi en cette Ville là, revenant de *Turin*. Il y séjourna jusques au 8. qu'il se rendit à *Lodi*, avec une bonne partie de sa Maison. Les Troupes Françaises ne quitteront l'*Italie* qu'au Printems prochain,

S U I S S E.

ZURICH. Les Conférences tenuës à *Bade* le Mois passé, à l'ocasion des dificultez entre l'ABE' DE St. GAL & ses Sujets du *Toggenbourg*, n'ont pas eu le succès qu'il auroit été à desirer. Les Députez des LL. Cantons de ZURICH & de BERNE, ont travaillé avec un zèle louïable à la Pacification de ces Diférens ; mais les Députez du *Prince Abé* aiant déclaré, qu'ils n'avoient aucune Instruction de leur Principal, pour traiter ces Matières par la Voïe de la Médiation, les Conférences ont été de nouveau interrompües ; & la Diette s'est separée sans avoir rien conclu.

L'Alliance de la COURONNE DE FRANCE avec le Canton de ZUG, aiant été interrompüë par les brouilleries survenuës dans ce Canton, & par la conduite des Chefs qui étoient en Place avant la révolution que nous avons anoncée dans nos précédens Journaux ; ce Canton fit faire * il y a quelques tems des Représentations à S. E. M. le Marquis de BONAC, Ambassadeur de S. M. T. C. en *Suisse*, pour rentrer dans les bonnes graces du Roi. S. E. les aiant fait parvenir à la Cour, en les apuiant de sa recommandation, elles ont été favorablement reçües. En conséquence le Roi Très Chrétien, a bien voulu acorder de nouveau l'honneur de sa bienveillance au Canton de ZUG, & pour lui en donner des marques, S. M. la gratifié des mêmes Pensions dont il jouissoit ci-devant.

GENEVE

* Voyez Merc. de Novembre 1735. p. 47.

GENEVE. Dans le tems que toutes les Personnes bien-intentionnées gémissent des Troubles qui continuoient d'agiter cette République ; Dans le tems que la Discorde souffloit son funeste poison dans les Esprits , & que l'on avoit lieu de craindre les suites les plus dangereuses , des Assemblées tumultueuses qui se formoient ; nôtre Etat a recouvré la Paix & la tranquillité , tout à coup , & comme par une espèce de Miracle. Cet heureux Evènement est arivé le 18. de ce Mois. La Semaine auparavant les divisions avoient été portées à l'excès , à l'occasion d'un Avocat que l'on avoit fait venir de *Chamberi* pour défendre la Cause de trois Personnes détenues pour l'Afaire du Sr. *Du Cret*, & tout annonçoit les plus grands désordres. La vuë d'un péril présent fit ouvrir les yeux. Les *Pasteurs* signalèrent leur zèle , & firent paroître leurs lumières , dans cette importante conjoncture. M. le *Comte de Montreal* , du Conseil des *Deux Cent* de cette Ville , a eu une très grande part à l'heureuse reünion du Magistrat avec les Citoyens. Ses démarches sages & prudentes , acompagnées d'une noble hardiesse , ont rendu le calme à sa Patrie , lors que l'on s'y atendoit le moins. Ce qui lui fera toujours un honneur infini. Les Compagnies Bourgeoises se déclarèrent hautement le Samedi 18. de ce Mois pour le Gouvernement établi par les Loix. Les Pasteurs de chaque Quartier furent à la tête de ces mêmes Compagnies assurer les MAGNIFIQUES CONSEILS que les Citoyens & Bourgeois étoient résolus de leur rendre

rendre la confiance qui leur est due, & d'observer inviolablement les *Edits*. Les *MAGISTRATS* de leur côté, promirent solennellement, de maintenir tous les Droits & prérogatives des *Citoyens* & *Bourgeois*. L'Union paroît présentement être sincère & parfaite ; & la joie que cause un si heureux Evènement est générale dans cette Ville.



NOU.



NOUVELLES LITÉRAIRES.

A U X

Editeurs du Mercure Suisse.

Sur les Sociétez Littéraires.

M E S S I E U R S. *Par Boulaere.*



Ous nous donnâtes, l'année dernière, le Plan d'une *Société Littéraire* formée à Genève *. Ces sortes de Conférences, où l'on traite régulièrement quelque sujet, sont fort utiles. Les Gens de lettres ont besoin d'étude & de méditation; tout le monde en convient. Ce n'est qu'en méditant

E

ditant

* *Mercure Suisse* Avril 1735. p. 100.

ditant qu'on développe, & qu'on approfondit les conséquences d'un raisonnement ; ce n'est qu'en méditant qu'on s'ouvre de nouvelles routes , & que l'on peut faire quelque découverte dans les Sciences. Mais il n'est pas bon de se livrer trop à la méditation. A force de penser creux, on peut donner dans de grands écarts. Le remède à cela, c'est de communiquer, de tems en tems, ses idées à des Personnes éclairées. Autrement quand on a pris un mauvais chemin, on le suit jusqu'au bout. Un peu de conférence sert beaucoup à nous redresser. On ne sauroit assez appuyer sur les secours que l'on tire de ces fortes de Conversations. Un bon effet, qu'elles produisent infailliblement, c'est de nous ramener au naturel & au bon sens. Lors que plusieurs Personnes s'entretiennent sur une Matière, si l'un fait un faux pas, l'autre peut le relever. D'ailleurs nous trouvons des Gens, qui ont examiné les choses, par des côtez qui nous avoient échapé ; des Gens qui nous fournissent des idées toutes nouvelles sur un Sujet. On peut ajouter, que dans la Conversation, on est tout autrement animé que dans le Cabinet. Lors que nous avons des témoins, nôtre Esprit se pique d'honneur. Il entre en action, il fait des efforts, & comme le Courage, il ne se porte jamais plus loin, que lors que la Gloire l'anime. Un Homme d'étude en particulier, qui veut composer quelque chose, ne sauroit rien faire de mieux, que de mettre auparavant ses Amis sur la Matière. Ils la lui présenteront sous de nouvelles faces. Ils lui fourniront de bonnes idées, ou du moins ils en exciteront chez lui,

parce

parce qu'ils échaufferont son imagination. De cette manière, il avancera plus en une demi heure de Conversation, que dans des journées entières de travail dans le Cabinet. Quand on pense tout seul, on pense froidement, & l'on n'envisage les objets, que par certains côtés. Ce n'est qu'en consultant des Amis éclairés, que l'on se forme des idées complettes des choses. Enfin la facilité de l'expression s'aquiert infiniment mieux dans ces sortes de Conférences, que dans le Cabinet. Ce n'est pas assez de bien penser, il faut encore savoir s'exprimer. Et l'on gagne beaucoup de ce côté-là dans ces *Sociétés Littéraires*. Cet avantage est sur tout pour de jeune Gens, qui n'ont pas encore la facilité de s'énoncer sur le champ, avec quelque exactitude.

Il seroit à souhaiter, pour donner plus de perfection à ces *Sociétés*, qu'avant que d'examiner une Question, on se fut un peu préparé. La Conversation ne suffit pas pour éclaircir une Matière. On ne fait que voltiger autour d'un Sujet, quand on n'y a point du tout pensé; ou au moins on ne fait que l'effleurer. Il faut que la méditation l'ait un peu approfondi auparavant. Il seroit aussi à souhaiter, que quand une Matière importante a été heureusement éclaircie, on eut un *Sécretaire*, qui se donnât la peine de rédiger par écrit ce qui s'est dit de meilleur. On doit avoir regret à de bons éclaircissements qu'on laisse perdre, faute de prendre cette précaution, pour les conserver.

J'ai l'honneur d'être Membre d'une *Société* où l'on a bien senti la nécessité de ce dernier Article. On y discute quelquefois des Matières assez

intéressantes. La dernière que l'on y a traitée étoit de ce Genre. Nos *Messieurs* ne voulant pas que tout ce qui s'étoit dit fut perdu, m'ont chargé de le recueillir. Ensuite la lecture en aiant été faite, la plupart, ont insinué qu'ils en voudroient une Copie. Ce dernier Article est le plus difficile. Me trouvant un peu embarrassé à fournir ce qu'on me demande, je me suis avisé d'un expédient, dont je vous fais confidence. C'est de vous prier, *Messieurs*, d'insérer dans votre *Mercur*e, la *Recapitulation* dont j'avois été chargé. Presque tous nos *Messieurs* achètent votre Journal; & ils y trouveront ce qu'ils souhaitent. C'est là une petite ruse de Guerre, dont je vous prie de vouloir bien être de moitié.

Vous ne ferez peut-être pas fachez, de connoître un peu la *Société* dont il s'agit. Elle est singulière par la diversité des Membres qui la composent. On peut presque dire, qu'il y en a depuis le *Sceptre* jusqu'à la *Houlette*. Des *Princes* * du plus haut Rang, ont fait l'honneur à notre Ville, depuis une année ou deux de la choisir, pour y venir achever leurs Etudes. Ils ont souhaité d'être agrègez à notre *Société*, & ils y assistent régulièrement. Jugez, *Messieurs*, si elle est illustrée, par la présence de ces jeunes *Seigneurs*, dont l'un est destiné à régner un jour. Le gros de notre *Coterie* est de Ministres de notre Ville, qui depuis plusieurs années s'assemblent une fois la semaine. Il me paroît, que voila donc réunis le *Sceptre* & la *Houlette*, pour-
vû

* Le Prince FREDERICH DE HESSE CASSEL & le COMTE DE SAXE.

vû qu'on entende ce dernier terme un peu figurément; c'est-à-dire, de la *Houlette Pastorale* des Conducteurs de nôtre Eglise. Outre nos *Théologiens*, qui joignent à beaucoup de lumières, un grand fond de Sagesse & de modération, nous avons encore des *Officiers*, des *jurisconsultes*, des *Philosophes*, des *Mathématiciens*, tous fort distinguez.

La différence de Conditions & d'Emplois n'empêche pas que nôtre *Société* ne soit une petite *République*, où règne une égalité parfaite. Nos *Princes* veulent bien se confondre avec nous, sur le pié de simples Gens de lettres. Ils laissent leurs *Titres* à la porte, quand ils nous font l'honneur de se rendre dans nos Assemblées. Nos Savans gardent aussi *l'incognito*. Ils laissent de même leur Erudition dans le Cabinet, & n'apportent parmi nous que de la raison & du bon goût, pour s'humaniser avec ceux de ma Classe, qui n'ont pour leur partage qu'un peu de bon sens.

Dès que nôtre Assemblée est formée, on prend le *Café*. On s'occupe ordinairement une demi heure de Nouvelles *Politiques & Littéraires*, ou même de tout ce qui se présente, suivant que le hazard l'amène. On vient ensuite à quelque chose de plus solide & de plus suivi. On met sur le tapis quelque Question, dont on est convenu huit jours auparavant, & chacun dit tour à tour son avis. Le *Président*, c'est-à-dire, celui chez qui l'on est assemblé, prie nos *Princes* de nous communiquer leurs pensées sur la Question proposée. Ils paient toujours leur Ecot, ou pour me servir d'une figure plus assortie,

sortie, ils fournissent régulièrement leur *Contingent*. Ils entâment la Matière, & nous donnent souvent de bonnes ouvertures, que l'on n'a qu'à développer & à étendre, pour bien éclaircir le sujet. On leur doit rendre cette justice, qu'ils nous marquent, non seulement un goût pour les bonnes choses, fort rare dans de jeunes Seigneurs de seize à dix-sept ans, mais encore une pénétration fort au dessus de leur âge.

Il y a encore plus de variété dans les sujets que nous traitons, que dans les Membres de notre Assemblée. La *Religion*, la *Morale*, le *Droit Naturel*, la *Politique*, nous fournissent également de quoi nous exercer. Il s'agissoit dans notre dernière Séance de l'*Amour de la Patrie*. Nous avons vû dans votre *Mercure* plusieurs bonnes *Dissertations* sur cette Vertu. Le Morceau que je vous envoie, pourra être regardé comme une suite de ce que vous avez déjà donné au Public là-dessus.

REPONSE à une Objection sur l'Amour de la Patrie.

ON a examiné cette Question, *Pourquoi l'Evangile ne nous recommande point l'Amour de la Patrie*? C'est là un devoir des plus importants, & qui suit immédiatement nos devoirs envers Dieu. Tout le monde convient qu'après les premières obligations, qui nous engagent à l'Être Souverain, le second rang doit être assigné à celles qui nous lient à la République: On convient qu'on doit plus à sa *Patrie*, qu'à son

propre *Père*. Les Nations les plus policées, ont toujours fait leur capital de ce devoir. Il n'y a rien que les anciens *Grecs & Romains* aient plus recommandé dans leurs *Ecrits*. Leurs *Philosophes & leurs Orateurs*, ont à l'envi épuisé leurs talens, pour bien inculquer ce devoir aux Hommes. La pratique a répondu à ces belles Moralitez. Leurs Histoires sont pleines d'exemples frapans sur ce sujet. On y voit plusieurs Héros qui ont éternisé leur Nom, pour avoir porté cette Vertu au plus haut degré. Cependant l'*Amour de la Patrie*, cet Article fondamental de la Morale des Anciens, cette source de leurs Actions les plus héroïques, ne paroît point dans la Morale de l'*Evangile*. On n'y trouve aucun Précepte formel là dessus, & on ne peut l'en déduire que par des conséquences. Une omission si essentielle ne forme-t-elle pas une difficulté considérable, contre ce que l'on nous dit ordinairement de la perfection de la *Morale Evangelique* ?

On a fait plusieurs Réponses à cette Objection. La 1ere. *Qu'il n'étoit pas nécessaire que les Loix de l'Evangile insistassent sur l'Amour de la Patrie*, parce que c'est un instinct que nous apportons en naissant, comme elles ne nous ordonnent pas de nous aimer nous mêmes, y étant portez naturellement. L'*Amour de la Patrie* a deux branches ; On entend par là, ou l'attachement pour le lieu de notre naissance, ou celui que nous avons pour nos Compatriotes. Nous aimons naturellement l'endroit où nous sommes nez. Nous préférons toujours nôtre Pais aux autres, quelque disgracié qu'il soit de la

la Nature ; Et c'est là un trait bien marqué de la Sagesse du Créateur. Sans cette prévention favorable pour le lieu natal , la moitié de la Terre seroit sans Habitans. Chacun voudroit être dans le meilleur Pais, & la possession de cet heureux Climat occasioneroit des querelles fort échauffées. On peut aussi regarder comme naturelle l'autre branche de l'*Amour de la Patrie* , je veux dire l'affection pour nos Compatriotes. C'est une suite nécessaire de l'*Amour de soi-même*. Je ne saurois être heureux , qu'en travaillant , de mon côté, au bonheur de ceux avec qui je passe ma vie. Les Hommes, rangez en différens Corps , ne peuvent trouver leur bonheur particulier que dans celui de la Société où ils vivent. De là nait dans les Citoyens d'une Ville ce penchant à s'assister mutuellement , que l'on peut regarder comme un penchant naturel. C'est là une impression que nous tenons de la Nature elle-même , une espèce de *Mécanisme* , comme la *Compassion*. On peut donc dire que ce devoir nous est prescrit par ces mouvemens secrets, qu'on appelle *instinct*. Il n'étoit donc pas nécessaire , que la Religion insistât beaucoup sur l'*Amour de la Patrie* , parce que la Nature y a déjà pourvu.

Cette I. Réponse à été apuïée de cette remarque , c'est qu'il semble que J. C. n'a insisté que sur les devoirs à l'égard desquels les *Juifs* étoient en défaut. Sa grande vuë étoit de rétablir les Loix naturelles qui avoient été ou négligées, ou altérées. Or on ne peut pas dire que les *Juifs* eussent oublié ce qu'ils devoient à leur Patrie.

Non-

Non seulement il n'étoit pas absolument nécessaire que l'Evangile inculquât l'*Amour de la Patrie* ; on peut dire , qu'il y avoit de l'inconvénient à le faire Il ne convenoit guère de recommander ce devoir aux Juifs convertis au *Christianisme* , puisque leur Patrie devoit être bientôt détruite. J. C. avoit anoncé plusieurs fois la ruine prochaine de *Jérusalem*. La Justice Divine alloit punir cette Nation , de la manière la plus éclatante. A la veille de cette étrange Révolution , des Exhortations à s'attacher à cette Patrie , n'auroient pas été bien placées. Il y a plus ; c'est qu'il étoit dangereux de toucher cette corde , & cela pour deux Raïsons. La 1ere. c'est que les Juifs n'étoient que trop entêtés en faveur de leur Nation. Cette prévention alloit jusqu'à refuser aux autres les devoirs de l'humanité. Ils se regardoient comme les favoris du Ciel , & ils traitoient tous les autres Peuples avec le dernier mépris. Il n'y auroit donc pas eu de la prudence à leur prêcher un devoir qu'ils outroient déjà. 2. Il étoit encore dangereux de recommander aux Juifs l'*Amour de la Patrie* , parce que dans les circonstances où ils se trouvoient alors , ç'auroit été réveiller leur penchant à la révolte. Au seul mot d'*Amour de la Patrie* , ils auroient cru , qu'on les encourageoit à faire de nobles efforts pour recouvrer leur liberté. Le Sauveur a toujours été fort attentif à ne point donner d'ombrage aux *Romains* , & à ne rien dire à cet égard qui put être mal interprété. On peut prêter aux Apôtres cette même circonspection , lors qu'ils ont porté l'*Evangile* dans plusieurs Provinces soumises à la Domi-

nation Romaine. Dans un País conquis, l'*Amour de la Patrie* peut devenir une Maxime séditionneuse. Il n'étoit pas moins dangereux de recommander l'attachement pour la Patrie aux *Romains* eux-mêmes, lors qu'on leur porta l'Évangile. Suivant les idées qu'ils s'étoient faites de cette vertu, ç'auroit été pour eux un encouragement à étendre encoie d'avantage leurs Conquêtes, & par conséquent à commettre de nouvelles injustices. C'est précisément ce zèle pour la Gloire du *Nom Romain*, qui leur fit envahir les Terres de leurs Voisins, & de tant d'autres Peuples.

La 3me Réponse que l'on a faite, est celle-ci : *On ne doit pas reprocher à l'Évangile de n'avoir pas insisté sur l'Amour de la Patrie, puis qu'en nous recommandant fortement la Charité, il a fait l'équivalent, & même quelque chose de plus.* La Religion Chrétienne exige de ses Sectateurs une bienveillance universelle, & ce devoir y est porté au plus haut degré de perfection. Les *Orateurs Païens* ont fort exalté l'*Amour de la Patrie*. Mais quand on examine bien l'idée qu'ils s'étoient faite de ce devoir, on trouve qu'il y a beaucoup à rabatre dans ces Éloges. L'attachement pour la Patrie n'est une qualité estimable, qu'autant qu'elle est une dépendance de cette bienveillance, de cette affection que l'on doit avoir pour le Genre humain en général. En bonne Morale, on doit toujours préférer le plus grand bien, le bien le plus universel. Il ne nous est pas permis de faire souffrir nos Voisins, pour augmenter les avantages & la Gloire de nôtre Patrie. Les anciens Païens étoient fort relâchez

chez là dessus , & nos Politiques ne le font guère moins aujourd'hui. Si on les consulte , on ne doit pas se faire la moindre peine d'enlever à une Ville voisine quelque Manufacture avantageuse , ou quelque branche de son Commerce , & ce seroit être trop scrupuleux , que de se piquer de délicatesse , sur les moiens qu'on emploie pour y réussir. On ne peut s'empêcher d'admirer les sentimens qu'avoit sur cela le célèbre F E N E L O N , Archevêque de *Cambrai*.

» Personne n'aimoit mieux que lui sa Patrie ,
 » dit celui qui a écrit sa *Vie* , mais il ne pouvoit
 » souffrir qu'on en recherchât les interêts en vio-
 » lant les Droits de l'Humanité. *J'aime mieux*
 » *ma Famille* , disoit-il , *que moi-même ; J'aime*
 » *mieux ma Patrie* , *que ma Famille ; mais j'aime*
 » *mieux le Genre-humain que ma Patrie*. Une certaine portion d'Amour de préférence pour nos Compatriotes , est donc très légitime. La Société où la Providence a voulu nous faire naître , doit bien être le centre de nos Actions ; mais nos Vertus ne doivent pas être toutes renfermées dans cette Sphère. L'*Evangile* veut , que nous les étendions encore au delà , si l'occasion s'en présente. En nous prescrivant ainsi cette bienveillance universelle , il fait donc beaucoup plus , que s'il avoit renfermé toute nôtre affection dans l'enceinte de nôtre Patrie. Quand on pense à l'étendue que la Religion Chrétienne donne au Précepte de la Charité , on doit reconnoître , que c'est elle seule qui nous inspire le véritable zèle pour le bien public.

Ce sentiment d'affection universelle pour le Genre-humain , devoit sur tout être bien imprimé

mé dans le cœur des Apôtres. Leur emploi étoit de porter la lumière de l'Évangile dans tous les Pays indifféremment. Des Missionnaires de ce Genre ne devoient pas s'en tenir à aimer leurs Compatriotes. Comme ils ne devoient pas se fixer dans le petit coin de la terre où ils étoient nez, il ne convenoit pas qu'ils y renfermassent leur tendresse. Le Stoïciens disoient autrefois, que leur Sage n'avoit point de Patrie, & qu'il étoit *Citoyen de l'Univers*. On peut appliquer cela, dans un bon sens, aux *Apôtres*. Tous les Peuples de la Terre devoient leur être également chers. Ils devoient être prêts à se sacrifier pour des Etrangers, comme pour leurs Compatriotes. Il falloit qu'un *Apôtre* se regardât comme un Homme né pour l'utilité de tout le Genre humain.

..... *Toti natum se credere mundo.*

C'est ce que *Lucain* dit de *Caton*.

On peut encore répondre à l'Objection proposée, que la persécution à laquelle alloient être exposés les *Apôtres* & les premiers *Disciples de J. C.* l'a pû empêcher d'insister sur l'*Amour de la Patrie*. Le Sauveur leur ordonne, * *quand on les persécutera dans une Ville, de fuir dans une autre*. Il n'y auroit donc pas eu de la prudence d'attacher à leur Patrie des Gens qui devoient s'en arracher incessamment. Des Chrétiens persécutés, & errans de lieu en lieu, sont des Gens qui n'ont plus de Patrie.

Indé-

* Matth. X. v. 23.

Indépendamment du cas de Persecution, la grande Maxime de l'*Evangile*, c'est que les *Chrétiens* doivent être détachés de la Terre, qu'ils n'y doivent point fixer leur demeure, que cette Vie doit être regardée comme un Voïage, ou comme un Exil, qu'ils sont *Bourgeois du Ciel*, & que c'est là leur véritable Patrie. L'*Evangile* nous donnant continuellement ces leçons de détachement, ne pouvoit pas appuyer également sur l'*Amour de la Patrie*. S'il l'eut fait on n'auroit pas manqué de nous reprocher ce contraste, & on seroit peut être allé jusqu'à y trouver quelque chose de contradictoire.

La dernière Réponse à l'Objection sur cette omission de l'*Evangile*; c'est qu'encore qu'il n'ait pas parlé expressément de l'*Amour de la Patrie*, & dans les propres termes, on peut pourtant dire, que ce devoir nous y est recommandé sous d'autres expressions. Les *Vertus Chrétiennes* sont précisément celles qui contribuent le plus au bonheur d'une Société. L'*Evangile* nous prescrit d'abord l'obéissance aux *Princes* & aux *Magistrats*. Il nous défend avec soin tous les Vices qui ont bouleversé les Etats, l'ambition, l'avarice, le luxe; & toutes les qualités sociables, toutes les Vertus qui font le bon Patriote, y sont pressées à chaque page. Il veut que nous soïons désintéressés, compatissans, officieux. Un véritable Citoyen doit encore être prêt à perdre la vie pour sa Patrie, à se dévouer pour elle dans l'ocasion. C'est à l'Ecole de J. C. que l'on se forme à un semblable Héroïsme. Un *Chrétien* ne ménage plus son sang, dès que
le

le besoin public l'appelle à le répandre. L'Évangile nous ordonne de * *donner notre vie pour nos Frères*. Il nous anime à ce Sacrifice par l'espérance d'une Immortalité infiniment plus réelle, que celle qui a engagé les *Codrns*, & les *Curtius* à se dévouer pour leur Patrie.

Il est vrai qu'un Auteur célèbre a hasardé un sentiment directement opposé. Il a dit qu'une Société, où l'on pratiqueroit exactement les Préceptes de l'Évangile, ne sauroit subsister. *Ces bonnes Gens*, dit-il, *se regarderoient comme des Voïageurs, & des Pèlerins qui tendent au Ciel, leur véritable Patrie*. On reconnoit aisément Mr. *Baile* à ce paradoxe. Il a osé faire regarder les passions, l'avarice, la vengeance, l'ambition, comme propres à faire la sûreté d'un Etat; l'avarice pour y faire fleurir le Commerce; la vengeance, pour animer les Soldats à sa défense. Il veut sur tout de l'ambition pour exciter des Citoyens à de grandes Entreprises, & pour leur faire surmonter les obstacles qui se présentent. Il est surprenant, que cet habile Homme n'ait pas voulu voir, que si ces passions font quelquefois du bien, elles font aussi le plus souvent du mal, & que leurs mauvais effets l'emportent infiniment sur les bons. Le desir de faire parler de soi, & d'immortaliser son nom, par exemple, fait les Héros; mais de quelle sorte? L'expérience ne prouve que trop qu'un semblable motif fera des Héros destructeurs, qui sacrifieront tout à leur ambition. Si cette passion a fait des Défenseurs de la Patrie, elle a fait encore plus souvent

des

* Jean III. 16.

des Opresses de la Liberté. On doit convenir que les Ambitieux font beaucoup plus de mal que de bien au Genre humain. On ne comprend pas pourquoi Mr. Baile a voulu peindre en beau des Héros de cette espèce. Seroit-ce qu'il y auroit quelque intérêt personnel ? Nous n'aurions pas osé le dire les premiers ; mais un Homme d'esprit nous a frayé le chemin, en faisant remarquer de la conformité entre leur caractère, & celui de Mr. Baile. *Cet Auteur*, dit l'Abé Houteville, *ne vouloit que renverser, & jamais établir ; semblable en quelque sorte à ces Conquérens qui ne laissent après eux que des ruines.* Mais malgré les paradoxes de cet habile Avocat du *Pirrhonisme*, la Religion sera toujours le plus solide fondement des Sociétez, & les Vertus qui font le véritable Chrétien, feront également le bon Citoïen.

Outre les Loix de J. C. qui tendent toutes au bien de la Société, on trouve encore dans l'Evangile plusieurs exemples d'attachement pour la Patrie, qui peuvent nous servir de modèle. Quand la * *Cananéenne* vient prier le Sauveur de guérir sa Fille, il lui fait connoître, que ceux de sa Nation doivent être servis les premiers. Un ** *Officier Romain* lui fait la même Demande pour sa Fille. Il se détermine à lui acorder sa prière, sur la recommandation des *Juifs*, qui lui représentent, que ce Capitaine avoit rendu de bons offices à leur Nation. Mais le trait le plus marqué de son attachement pour sa Patrie, ce sont les pleurs qu'il versa sur
Jérusa-

* Matth. XV. 21. ** Marc VII. 29.

* *Jérusalem*, en pensant à sa destruction prochaine. Ce qui réhausse cet atendrissement, c'est qu'il connoissoit parfaitement, & qu'il avoit même prédit, le traitement cruël & injuste qu'il alloit esluier de la part de son ingrante Patrie. Cependant il ne se dément point à leur égard, & il afronte la mort même, pour le bien de sa Nation.

Les *Apôtres* ont aussi fait voir beaucoup d'affection pour leurs Compatriotes, quoi qu'il semble que leur emploi dût un peu afoiblir cette tendresse. Le seul trait que nous rapporterons, c'est le souhait de St. Paul, qui auroit voulu (*) être même anathème de la part de *Christ*, pour le bien de sa Nation. Ceux qui ont le mieux expliqué ce Passage, ont fait voir que cet Apôtre veut dire, qu'il souhaiteroit de se sacrifier pour épargner à ses Frères les terribles Fleaux, qui devoient fondre sur eux, à la ruine de *Jérusalem*, & qu'il n'attend pour cela que les ordres de J. C. son Maître. Le Docteur *Hammond* a remarqué là-dessus, qu'encore aujourd'hui les *Juifs*, pour témoigner de l'amitié à quelcun, lui disent, *Je voudrois être votre Victime expiatoire*. Le Chevalier *Chardin*, dans son ** *Voiage de Perse*, nous apprend aussi que le Formulaire des Pauvres de ce Pais-là, en demandant l'Aumône, c'est *Corban olim*, c'est-à-dire, *que je suis la Victime expiatoire de vos péchez* ! Sur ce pié-là, le Vœu de St. Paul reviendra à celui de *Moise*, qui pour empêcher son Peuple de périr, vouloit se devouër lui même en leur faveur.

* Luc IX. 41.

(*) Rom. IX. 1.

** Tom. III.

faveur. Après tout, de quelque manière que l'on prenne le Vœu de cet Apôtre, il marque toujours un grand fond de tendresse pour ceux de sa Nation.

On peut donc trouver dans l'Évangile assez de Préceptes & d'Exemples, pour se faire une juste idée de ce que l'on doit à sa Patrie ; Et quand il auroit moins dit là-dessus, nous avons fait voir qu'il ne seroit pas difficile de donner de bonnes raisons de ce silence.

Voilà autant que j'ai pu le rapeler ce qui a été dit en traitant régulièrement la Question. Quand chacun a parlé à son tour, l'usage est parmi nous, que s'il y a du tems, on a encore la liberté de faire quelques Réflexions détachées, pour confirmer & éclaircir ce qui a été dit, ou quelquefois aussi, pour le contredire. Mais cela se fait toujours avec beaucoup d'honnêteté. La diversité de sentimens ne dégénère jamais en disputes ou en contestations. Un de nos Eclésiastiques, qui a du goût pour la Critique, en prenant ce mot dans un bon sens, releva ce qui avoit été dit, qu'*indépendamment du cas de persécution, les Chrétiens sont des Etrangers & des Voyageurs, & que la Terre est pour eux un lieu d'exil.*

„ Je ne veux point contredire une pensée
 „ aussi pieuse & aussi vraie en elle-même,
 „ nous dit-il ; Cependant il me semble que la
 „ plûpart des Passages sur quoi on la fonde
 „ ordinairement, pourroient être entendus d'u-
 „ ne autre manière. Celui que l'on cite le plus
 „ pour l'appuyer, est dans la I Epître de St. Pierre
 „ Chap. II. v. 11. Cet Apôtre exhorte ceux

» qui il écrit , de s'abstenir comme *Etrangers &*
 » *Voïageurs* , des passions de la chair. On prend
 » cela dans un sens figuré , c'est-à-dire , que les
 » Chrétiens sont des *Etrangers* dans ce Mon-
 » de , & les Prédicateurs disent de fort belles
 » choses , pour faire sentir , qu'en cette quali-
 » té , les Fidèles doivent se défaire de ces pas-
 » sions vives qui agitent les Gens du siècle.
 » Rien n'est plus vrai , ni plus juste à le re-
 » garder en soi-même: Cependant il y a beau-
 » coup d'apparence , que ce Passage a un sens
 » plus simple , & que *St. Pierre* veut dire seu-
 » lement , que les Chrétiens à qui il écrit étoient
 » hors de leur Pais , & qu'ils avoient été chas-
 » sez de leur Patrie. Sa Lettre étoit adressée
 » à des Juifs convertis au Christianisme , qui
 » depuis longtems étoient exilés. La Persécu-
 » tion d'*Antiochus l'Illustre* , & diverses autres
 » causes , les avoient dispersés dans les Provin-
 » ces Païennes. *St. Pierre* a donc raison de
 » les regarder , comme des Gens qui sont hors
 » de chez eux. Pour se convaincre que cet
 » Apôtre a employé ce mot d'*Etranger* , dans le
 » sens simple & naturel ; il n'y a qu'à voir ,
 » au commencement de cette Epître à qui elle
 » est adressée. *Pierre Apôtre de J. C.* , dit-il ,
 » aux Fidèles qui sont *Etrangers* , & dispersés dans
 » le *Pont* , l'*Asie &c.* Ce mot d'*Etranger* est le
 » même dans l'Original de l'un & de l'autre de
 » ces Passages. Et afin que l'on ne dise pas ,
 » que les Ecrivains Sacrez s'élevent quelquefois
 » du sens littéral à un sens plus élevé , *St. Pierre* ,
 » dans le verset qui suit immédiatement con-
 » tinue à parler toujours dans le sens propre ,
 » &

» & exhorte ces Etrangers à *avoir une con-*
 » *duite régulière parmi les Gentils.* Peut être qu'en
 » examinant les autres Passages où les Chrê-
 » tiens sont regardez comme des Etrangers ,
 » on en trouveroit qui signifient de même , que
 » ces Gens-là étoient éfectivement éloignez de
 » leur Patrie. Mais que l'on prenne le sens li-
 » téral ou le sens mystique , l'un & l'autre ré-
 » pond également à la difficulté proposée. L'*A-*
 » *mour de la Patrie* , prêché à des Exilés , de
 » quelque manière qu'ils le soient , est toujours
 » une Morale un peu déplacée.

En voila assez pour cette fois. Je pourrai
 dans la suite vous envoier quelqu'autre chose.
 Je suis &c.

M E S S I E U R S ,

à Genève le 31. Janvier
 1736.

Vôtre &c.

LE Morceau que nous venons d'inserer , pro-
 cure trop de lustre à nôtre *Journal* , pour
 ne pas marquer ici nôtre gratitude au Savant
 & modeste *Anonime* , qui nous a fait l'honneur
 de nous l'adresser. Cette Matière est d'autant
 plus intéressante , que depuis peu , les *Ennemis*
 de la *Religion Chrétienne* se sont avisez d'ata-
 quer de ce côté-là , la *Morale de l'Evangile*. Un
Anglois , du rang des prétendus *Esprits forts* , des-
 quels

quels nous avons eu souvent occasion de parler , a soutenu : „ Que la *Charité Chrétienne* étoit „ mal entendüe , parce qu'étant universelle , „ elle exclut l'*Amitié particulière* , & l'*Amour de* „ la *Patrie* , les deux liens les plus doux & les „ plus nécessaires de toutes les Societez. Aussi „ voit-on , dit cet *Incrédule* , que le Législateur „ Evangélique a évité de parler de ces deux „ Amours , & que tout avantageux qu'ils soient „ aux Hommes , il ne les recommande nulle „ part. De pareilles Objections méritent fans doute d'être relevées , & les Savans ne sauroient employer plus utilement leur Plume, qu'à repousser les Adversaires de la Religion. Il parut d'abord en *Angleterre* des Défenseurs de la perfection de la *Morale Chrétienne* , qui travaillèrent à refuter les malignes insinuations de ces Ennemis du bonheur du Genre humain. Mr. *Foster* entre'autres a écrit là dessus avec beaucoup de solidité. Il se sert de quelques uns des Arguments employés dans la Réponse qu'on a bien voulu nous communiquer. Il établit en particulier : *Que le Principe Chrétien de la Charité universelle comprend ces deux sortes d'Amour , autant du moins qu'ils sont fondez en raison , & qu'ils ont quelque chose de louable & de vertueux. Car la Charité universelle regardant le bien général , renferme nécessairement tous les moiens qui peuvent y contribuer , & par conséquent tout degré raisonnable d'Amitié particulière & d'Amour pour la Patrie , qui tend au bien d'une Société ; puis qu'il est clair , que le bien de cette Société , fait partie du bien général.* Quelque bonne que soit la Réfutation de ce Savant *Anglois* , celle de l'*Illustre Société*

Lite-

Littéraire, que nous venons de rapporter, nous paroît encore plus recherchée & plus décisive. Il est visible qu'elle est l'Ouvrage de Savans Théologiens & de Personnes ornées d'une vaste Littérature, qui savent approfondir les Matières, & les mettre dans tout leur jour. Il auroit été dommage qu'on n'eût pas recueilli ce beau Morceau, qui ferme la bouche à ceux qui ataquent la *Morale Chrétienne* par cet Endroit. Les Personnes sages & éclairées voient avec plaisir des Productions si utiles & si intéressantes; & nous serions très redevables à l'Auteur, s'il vouloit se donner la peine de nous faire part, dans la suite, de quelques autres Conférences d'une SOCIÉTÉ, si respectable par son Savoir & par les Illustres Membres qui la composent.

||| ||| ||| ||| ||| ||| ||| ||| ||| ||| ||| ||| ||| |||

LETTRE à Mr. ENGEL, *Sécrétaire de la Chambre des Orphelins à BERNE, servant de Réponse à celle qu'il avoit écrite, sur la Jonction de l'Amérique avec l'Asie, inserée dans le Mercure d'Octobre 1735. p. 49.*

M O N S I E U R ,

Nous sommes à la veille d'apprendre l'entière découverte du *Kamschatka*, & par conséquent

séquent l'existence, ou la non existence, de l'*Isthme*, par lequel je pense que l'*Asie* tient à l'*Amérique*, entre le 48^{me} Degré 50. Minutes, & le 51^{me} Degré de latitude Septentrionale. Le Voïage que font actuellement dans ce País à Mr. le Capitaine *Beering*, Mr. *Louis De l'Isle de la Croïere*, Mr. *Jean Gmelin*, & Mr. *Gerard Frederich Müller*, de l'Académie Impériale de *Petersbourg*, décidera en faveur de vôtre sentiment ou du mien. J'aurois donc pû attendre là dessus, que la Relation de ce second Voïage eut été renduë publique; mais la reconnoissance exige, *Monsieur*, que je vous remercie publiquement du beau Présent que vous avez eu la bonté de me faire de la *Grande Carte* de Mr. *Philipe Jean de Strahlenberg*, & de sa *Rélation curieuse* des Parties Septentrionales & Orientales de l'*Europe* & de l'*Asie*, imprimée en Langue Allemande à *Stockolm* l'an 1730. in 4to; avec des figures de quelques *Antiquitez* de *Sibérie*. Il étoit aussi convenable de répondre aux exceptions que vous aviez pris la peine de faire sur quelques endroits de ma Lettre (1) dans celle (2) que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. J'abrègerai autant qu'il se pourra, crainte de me rendre ennuyeux,

Permettez moi, *Monsieur*, de remarquer d'abord, que la manière, dont je me suis exprimé, a aparemment été cause, que vous n'avez pas bien pris ma pensée touchant le tems auquel je supose que les premières Colonies passèrent

(1) Mercure de Juillet 1735. p. 67.

(2) Mercure d'Octobre p. 49.

rent en *Amérique*. J'ai dit : * *Que les premières Familles qui peuplèrent ce Continent , passèrent premièrement en Tartarie , & puis en Amérique , avant qu'on se fut avisé d'apivoiser les Chevaux & les Anes , & que l'on s'en servit à divers usages utiles aux Hommes.* Je n'ai point crû , que leur passage en *Amérique* , se fit aussi promptement que vous le concluez de mes expressions ; puis que je les fais passer auparavant en *Tartarie*. Le trajet n'est pas petit ; & comme vous le remarquez fort judicieusement , ** il a falu du tems pour le faire.

Je conçois en général , avec tous ceux qui admettent l'*Ecriture Sainte* , que les Hommes furent un assez longtems après le Déluge , avant de se séparer les uns des autres. Les Animaux prirent les devants , & se multiplièrent assez par tout , pour donner occasion de mettre , au nombre des *Héros* , les Chasseurs courageux , qui attaquoient & tuoient les Bêtes les plus féroces.

D'un autre côté , je suis encore de l'avis de tous les Savans , qui assûrent , apuiez sur l'*Histoire* , & sur l'expérience , qu'entre les *Conducteurs* des premières Familles dispersées , il y en eut qui choisirent la Vie sédentaire : Ceux là bâtirent des Villes. D'autres aimèrent mieux vivre en *Nomades* : Ce sont ceux qui habitèrent sous des Tentes , & qui changeoient de lieu , suivant que le besoin de leurs Troupeaux l'exigeoit. Des troisièmes , aiant pris goût à la *Chasse* & à la *Pêche* , choisirent ce genre de vie , qui les dispensoit d'avoir soin des Troupeaux ,

ou

* Mercure de Juillet 1735. p. 78.

** Octobre p. 52.

ou du travail que la Vie sédentaire demande nécessairement.

Cette distinction des premiers Hommes, qui ont vécu après le Déluge, étant une fois établie & regardée comme certaine, ainsi qu'elle l'est effectivement; il sera facile d'en conclure, que les *Chasseurs* (qu'il me soit permis d'appeler de ce nom le 3me Ordre dont j'ai parlé) ne se mirent point en peine, de se saisir des espèces d'Animaux, qu'ils auroient pû adoucir, pour les rendre domestiques, & en tirer divers usages, soit pour porter des fardeaux, soit pour le Charois, soit pour servir au Labourage, soit pour se nourrir de leur lait & de leurs petits &c.

Les *Américains* sont certainement de cette Classe d'*Hommes Chasseurs*. L'*Amérique Septentrionale* abonde en *Bœufs*, en *Vaches sauvages*, & en *Orignaux* ou *Elans*; mais les Peuples qui l'habitent, au lieu de se servir des premiers de ces Animaux, comme les *Tartares Nomades*, & des derniers, comme font les *Lapons*, les *Samoïedes*, & d'autres, se contentent d'en tuër à la Chasse autant qu'il leur en faut, pour se nourrir eux & leurs Familles.

Que les Ancêtres des divers Peuples de l'*Amérique* soient passez dans cette partie du Monde, en quel tems l'on voudra; il ne sera pas moins vrai, suivant mon hypothèse, qu'ils habitèrent auparavant la *Tartarie*, & qu'ils s'y étoient retirez avant que l'usage des Anes, des Chevaux & des Bœufs pour le travail, fut général.

J'avouë cependant, *Monsieur*, qu'il n'est pas facile de décider, du tems précis auquel différen-

tes Colonies passèrent de la *Tartarie* en *Amérique*. Ce qui est certain, c'est que trois Colonies se sont rendues, il n'y a pas bien des Siècles, dans diverses parties de ce Continent. La première est celle des Ancêtres des *Incas* au *Pérou*. La seconde est celle des *Mexicains* dans le *Mexique*, ainsi que vous l'avez remarqué vous même dans un Endroit de votre Lettre *. La troisième est celle des *Tartres*, Auteurs de l'Inscription du Rocher près de *Tauton*, dans la *Nouvelle Angleterre*. Inscription dont les Caractères sont de la même espèce que ceux de divers Monumens de *Sibérie*, représentés dans le Livre de *Mr. Strahlenberg*. Ajoutez à cela la figure de quelques parties d'Animaux, entr'autres du Cheval, représentées en rouge sur un Roc le long du *Mississipi*, pareilles à celles qu'on trouve sur les Rochers de *Sibérie*. Une connoissance plus exacte de cette partie de l'*Asie*, du *Kamschatka*, & de tous les Pais qui s'étendent dès là jusques au *Mississipi*; Une étude plus approfondie des Langages & des Coutumes des divers Habitans de toutes ces Contrées, serviront un jour aux Savans, pour découvrir à peu près les Epoques des différentes transmigrations de tous ces Peuples.

Mais, *Monsieur*, ce n'est pas sur cet Article, que votre sentiment difere beaucoup du mien; c'est principalement, sur l'existence de l'*Isthme*, que je suppose entre le *Kamschatka* & l'*Amérique*; & sur les Animaux que vous croiez particuliers à ce *Nouveau Monde*.

Quant à ce qui concerne l'*Isthme*, qui joint

H

* Mercure d'Octobre 1735. P. 57.

si je ne me trompe, l'*Asie* à l'*Amérique*, j'ajouterais peu de choses à ce que j'ai déjà dit là dessus dans ma précédente Lettre. * Je remarquerai seulement que toute la connoissance que nous avons jusqu'à présent du *Kamschatka*, vient de Mr. *Strahlenberg*, qui, comme il le dit lui-même dans le Livre que je dois à vôtre libéralité, avoit composé dès l'an 1715. une Carte de la *Sibérie*, & de ce País nouvellement découvert. Il ajoute qu'il avoit depuis fait une autre Carte; mais ni l'une ni l'autre ne parvinrent aux lieux pour où elles étoient destinées. Enfin il corrigea, à son retour à *Moscou*, une troisième Carte, qui est la même que cet Auteur a fait graver à *Stockolm* en 1730.

Dans cette dernière Carte, & dans toutes les autres, faites certainement d'après les deux, que cet Officier Suédois avoit envoiées pendant sa captivité, le *Kamschatka* est représenté uniquement, sur la Relation de *Wolodimir Atlassou*, Capitaine Cosaque, qui fut par terre en ce País là, l'année 1720, comme aussi sur le raport de quelques autres Personnes, avec lesquelles Mr. *Strahlenberg* s'étoit entretenu en *Sibérie*. Mais ni les uns, ni les autres ne me paroissent pas avoir été en état de donner une connoissance suffisante à Mr. *Strahlenberg*; & il y a beaucoup d'apparence que cet Auteur a représenté le *Kamschatka*, comme il lui a plû, ainsi que le font ordinairement les *Géographes*, à l'égard des País qu'ils ne connoissent pas bien.

La Relation d'*Atlassou* est très superficielle. Il avouë même qu'il ignoroit jusqu'où s'étend le

* Mercure de Juillet 1735. p. 75. & suiv.

le Pais des *Kuriles* , qui habitent la partie méridionale du *Kamschatka*. Il n'a pû , non plus que tous les *Russiens* , qui ont été dans ce Pais là jusques au tems de *Strahlenberg* , désigner qu'en gros la situation des lieux. Il paroît aussi , par ce qu'on nous a appris du Capitaine *Beering* , que l'on n'a pas encore une connoissance exacte du *Kamschatka*.

Il en est certainement de cette grande *Presqu'Isle* , comme de la *Californie*. Vous n'ignorez pas , *Monsieur* , que l'on a été plus de 150. ans à décider d'une manière sûre , si la *Californie* étoit , ou n'étoit pas jointe au *Nouveau Mexique*. Ces Pais là étoient cependant à la portée des *Espagnols* , beaucoup plus habiles que les *Japonois* , que les *Chinois* , que les *Tartares* , & que le commun des *Russiens*. Il faut des *Rélations* bien circonstanciées , faites par des *Personnes* capables , lors qu'il s'agit de décider un *Question* pareille à celle qui concerne l'existence ou la non existence de l'*Isthme* , qui joint à mon avis l'*Amérique* avec l'*Asie*. Je trouverois une indication de cette vérité , dans la manière dont la Rivière apellée *Kamsatka* , qui se jette au *Nord-Est* , est représentée dans les *Cartes* , si on pouvoit s'y fier.

Vos oposez , *Monsieur* , à mon sentiment le témoignage du *Pilote Japonois* , qui assûra *Mr. Kempfer* ; * que derrière *Jésogasima* , il y a un *Courant* qui porte directement au *Nord*. Ce qui est , ajoutez vous , ** une raison infailible pour conclure qu'il doit y avoir un *Détroit* ; puis qu'un *Courant* ne porte pas ordinairement vers un *Continent* ;

H 2

mais

* *Mercur*e d'Octobre p. 70.** *Ibid.* p. 75.

mais bien vers des Détroits & des Mers en de là les Détroits.

Je répons à cette raison, qui vous paroît décisive ; qu'il y a plusieurs Courants qui portent vers des Continents. Ce qui a fait penser à divers *Phisiciens*, qu'il y avoit des Gouffres près de quelques Côtes, qui occasionnoient ces Courants. Mais quand il seroit vrai que les Courants ne porteroient que vers des Détroits ; j'opposerois le silence des *Hollandois du Castricom*, qui sont bien plus au fait de tous les Phénomènes de la Mer, que le *Pilote Japonois*. Ils ont entièrement ignoré ce prétendu Courant portant au Nord, dans le tems même qu'il leur auroit été très favorable, & qu'il les auroit pû convaincre de la réalité du passage de la Mer du Japon & des Indes, à la Mer du Nord, qu'ils cherchoient avec tant de soins & de périls. Du reste, j'ai relu avec attention tout ce que Mrs. *Valentin, Kempfer & Scheuchzer*, ont dit de la Terre de *Jesso* ; mais je n'ai rien trouvé dans ces Auteurs, qui ait pû me faire changer de sentiment, sur le sujet dont il est question.

Je finirai cet Article, par quelques Réflexions, qui me paroissent très naturelles. Si l'*Isthme*, que je suppose entre le *Kamschatka* & l'*Amérique* n'existe pas, je ne puis comprendre pourquoi Mr. *Beering* ne passa point dans la Mer, à l'*Est* de cette grande *Presqu'Isle*, avec le Batiment qu'il avoit fait construire à *Ochotkoi*, ainsi que je l'ai dit dans ma première Lettre. Je comprends encore moins, pourquoi les *Hollandois du Castricom* s'arrêtèrent précisément à 48. Degrez & 50. Minutes d'elevation, puisqu'ils avoient

avoient ordre de pousser jusques au 56^{me} Degré, comme Mr. *De l'Isle* le remarque dans sa *Lettre sur la Question, si le Japon est une Isle* *. Je me souviens d'avoir lu l'Ordre que ces *Hollandois* reçurent, à leur départ de *Batavia*, dans la *Rélation des Ambassades des Hollandois vers l'Empereur du Japon*. Cet Ordre montre, que l'on croioit alors, qu'à la hauteur de 56. Degréz, la *Mer de Len* ou de *Lena*, [c'est-à-dire, la *Mer du Nord*, venant du *Détroit de Weigat*, ou de dessus la *Nouvelle Semble*] se joignoit à la *Mer du Sud*, que l'on suposoit former un *Détroit*, au delà du *Japon*, nommé le *Détroit d'Amien*; le même que Mr. *Strahlenberg* apelle le *Détroit d'Uries* ou de *Vries*; comme il faudroit le prononcer. *Détroit* qui est aparemment entre des Isles peu éloignées des deux Continents. Il paroît de là, si je ne me trompe, que le *Détroit* que l'on suppose entre les deux Mers, n'est fondé que sur des préjugés; & que les *Géographes*, qui l'ont marqué dans leurs Cartes, n'ont point eu de raisons assez évidentes pour le faire. En un mot les divers changemens, qui ont été faits dans les *Cartes Géographiques* sur cette partie de la Terre, sont des marques sûres de l'incertitude où l'on est encore là dessus. Cependant, si la décision de Mr. *De l'Isle de la Croière*, & des *Académiciens*, qui sont à présent avec lui au *Kamscharka*, étoit contre moi, il ne s'ensuivroit pas de ce que l'*Isthme* dont il s'agit n'existeroit pas aujourd'hui, qu'elle n'eût jamais existé. Combien d'Autoritez n'y auroit-il pas à citer qui favo-

rise-

* Recueil des Voïages au Nord T. III. p. 35.

riferoient mon opinion ! Combien d'exemples à rapporter sur des *Illes* qui ont été séparées du Continent , qui serviroient de démonstration ! Les *Volcans* du *Kamschatka*, & les fréquens & terribles tremblemens de terre , qui arivent de ce côté - là , principalement aux parties du *Nord-Est* de la *Chine* & du *Japon*, seroient aussi très propres à faire valoir cette nouvelle Hypothèse. Je vous avouë néanmoins , *Monsieur* , que je ne voudrois y recourir qu'à la dernière extrémité , ne convenant pas d'admettre si facilement tout ce qui a été débité au sujet de la séparation des *Isles* , en divers tems , parce que je crois que cela s'est fait seulement lors que les Continents se formèrent. L'inspection des endroits du *Kamschatka* dont il s'agit , pourroit servir à décider la Question , suposé qu'au lieu d'un *Isthme* il y ait un Détroit.

Je devois examiner à présent l'objection que vous me faites , *Monsieur* , prise de quelques Animaux , que vous croiez particuliers à l'*A-mérique* ; de ceux sur tout qu'on ne trouve qu'entre les *Tropiques* , ou à peu près. Mais comme la discussion de cette Matière pourroit me conduire trop loin , je vous prie de trouver bon , que je la réserve , pour en faire le sujet d'une autre Lettre. J'ai l'honneur d'être

M O N S I E U R ,

Neuchâtel le 15. Février
1736.

Vôtre très humble &c.
L. B*****.



LETTRE *aux Editeurs* , sur l'Année
Sabatique.

MESSEIERS: En lisant le XXX. Volume de la *Bibliothèque Germanique* , je trouvai un *Mémoire sur l'Année Sabatique* , qui atira sur tout mon atention. Personne n'ignore , que l'on apelloit , parmi la *Nation Juive* chaque VII. Année, l'*Année Sabatique* , parce que DIEU l'avoit consacrée au repos , en défendant d'une manière très expresse aux *Juifs* de labourer & de moissonner leurs Terres. Pour rémédier à la disette , qui paroît d'abord devoir résulter de cet Etablissement , l'Auteur du *Mémoire* prétend , que Dieu acordoit à ce Peuple , chaque Année avant la *Sabatique* , une double , ou une triple récolte. Un Miracle si éclatant & qui revenoit aussi fréquemment me frapa. J'eus la curiosité d'examiner quelles preuves en établissoient la vérité. Cet examen , loin de me convaincre , me fournit , contre la réalité du Miracle , divers préjuges , que je soumets à vôtre Critique.

Je remarquerai d'abord , *Messieurs* , qu'il est surprenant , que l'on ne trouve aucune trace de ce Miracle dans aucun *Historien*. Peut-on concevoir , qu'il y ait une Province considérable , très peuplée , dont le terroir eut le rare privilège de produire tous les sept ans une double ou une triple Récolte , sans que la culture des Terres reçût cette Année rien de particulier ;
&

& qu'aucun *Historien*, soit Juif, soit Etranger, n'ait daigné en faire mention ? Quand même ce merveilleux Evènement n'auroit pas été l'effet d'une promesse particulière de *Dieu*, & qu'il seroit résulté de Causes purement physiques & naturellés ; n'auroit-il pas mérité, par sa rareté & par sa singularité, d'être transmis à la Postérité la plus reculée ? Combien de choses, beaucoup moins importantes, les *Historiens* ne nous ont-ils pas conservées, sur la fertilité de la *Judée*, sur ses Plantes, ses Animaux &c. ?

Si ce Miracle n'eut eu qu'un petit nombre de témoins ; s'il ne fut arrivé qu'une seule fois, on pourroit croire qu'il a échappé à la connoissance des *Historiens*. Mais Dieu l'operoit en présence de tous les *Juifs*, dans toute l'étendue de la *Judée* ; & ce prodige a eu lieu pendant un long espace, tous les sept ans. Comment donc a-t-il échappé, non seulement à la connoissance des *Historiens Etrangers* ; mais même à celle des *Historiens de la Nation* ? L'entrée de la *Judée* étoit elle donc interdite à tous les Etrangers ? Et les *Juifs*, lors de leurs fréquentes dispersions, ont-ils fait un Mystère de ce Miracle aux autres Peuples ? Quand même on suposeroit, qu'ils ont pû leur en dérober la connoissance ; comment concilier la vérité du Miracle avec le silence de *Philon* & de *Joseph* ? Ce dernier rapporte toutes les Loix que DIEU a données aux *Juifs*, entre lesquelles il met l'ordre de laisser reposer les Terres tous les sept ans *, & il ne dit rien de la merveilleuse Promesse que l'on prétend que Dieu y a jointe. Cet Historien

racon-

* Ant. Jud. Liv. III. Ch. 10.

conte aussi fidèlement toutes les Merveilles que la Divinité a opéré, en faveur des Juifs, & cela dans le dessein de concilier à la Nation l'estime & la bienveillance des autres Peuples. Passeroit-il donc sous silence un Miracle des plus éclatans, une Preuve sensible de la Protection de Dieu ?

Mais venons à des preuves directes. Lors qu'*Alexandre le Grand*, vint à Jérusalem les Juifs le supplièrent, de les exempter, la VII. Année, du Tribut ordinaire, parce qu'alors ils ne semoient ni ne moissonnoient leurs Terres *. Si châtive sixième Année leur eut donné une double ou une triple recolte, auroient ils osé se servir de cette raison ? *Joseph* ajoute que les Samaritains demandèrent à *Alexandre* la même faveur, sur le même fondement. Ils observoient donc, comme les Juifs, l'Année Sabatique, & je ne fais, si l'on osera dire, que Dieu fit en faveur d'un Peuple, qui avoit supplanté les Israélites, & corrompu entièrement son Culte, un Miracle tel que celui de leur acorder tous les sept Ans une double ou une triple recolte ?

L'Auteur du I. Livre des *Maccabées* [*] rapporte, que les Habitans de *Betsura* furent obligés de se rendre au Roi *Antiochus Eupator*, parce qu'ils manquoient de Vivres pour soutenir le Siège, à cause que c'étoit alors le Sabat de la Terre ; & trois Versets plus bas, il ajoute, qu'il n'y avoit point de Vivres dans les Greniers des Juifs, parce que c'étoit alors la VII. Année. *Joseph* remarque

I

aussi

* *Joseph. Ant. Jud. Liv. XI. ch. 8.*

[*] I. Liv. Macc. Ch. VI. v. 50.

aussi, * que lors qu'*Hérode le Grand & Sosius*, Général des Romains, assiégèrent *Jérusalem*, les Juifs furent fort travaillez de la Famine, parce qu'il se rencontroit que cette Année étoit celle du Sabat. Mais si le Miracle en question eut eu lieu, bien loin que le tems du Siège de ces Villes eut influé sur la disette des Grains, il les en auroit manifestement préservé, parce que l'année précédente auroit fourni aux Juifs de quoi remplir leurs Gréniers, & de quoi se nourrir l'année du Sabat, & la suivante.

On dira aparemment, que ce Miracle avoit cessé dans ces tems là; Qu'il n'avoit plus lieu par exemple depuis le retour de la Captivité, comme le conjecture l'Auteur de la Pièce que nous examinons. Mais outre que cette suposition est destituée de preuves, la cessation d'un tel Miracle, ne seroit-elle pas une Epoque assés remarquable & assés interressante, pour que les *Historiens Juifs* en eussent dû faire mention? Et si comme on le prétend, ce Miracle eut pris fin dès le retour de la *Captivité de Babilone*, n'en découvroit-on aucunes traces, dans *Esdras*, *Nehémie*, *Aggée*; *Zacharie*, & autres Ecrivains Sacrés de ces tems-la?

Enfin si les *Juifs* ont pû subsister pendant longtems, observant l'Année Sabatique, quoique la fertilité de châque sixième Année, ne fut plus miraculeuse ou extraordinaire, comme on en convient; pourquoi n'auront-ils pas pû subsister toujourns sans ce Miracle? La *Judée* étoit elle moins fertile, ou plus peuplée, sous la domination des *Juges & des Rois*, qu'elle l'a été depuis

* Ant. Jud. L. XIV. Ch. 28. L. XV. Ch. 1.

depuis le retour de *Babilone* ? Et si la recolte des six Années suffisoit pour l'entretien des *Juifs*, pourquoi *Dieu* auroit-il fait un Miracle, pour procurer une Abondance superfluë, de Grains, à un Peuple, à qui il n'étoit pas même permis de les négocier avec les Etrangers ?

Je pourrois, *Messieurs*, m'étendre ici, sur la fertilité de la *Judée*, qui raportoit certainement une beaucoup plus grande quantité de Grains, qu'il n'étoit nécessaire pour l'entretien de ses Habitans ; * mais cela ne me paroît pas nécessaire. Je suis très parfaitement

* Actes XII. v. 20.



SECONDE LETTRE aux *Editeurs*,
à l'ocasion du *Nouveau Système*, qui
a parû sur les *Destinées de l'Eglise*.

MESSIEURS. Je me suis engagé ** à faire voir, que la Méditation des Oracles Divins avoit rapport à nos *Interêts temporels & spirituels*. Il est non seulement juste de remplir ma promesse ; mais il importe aussi de convaincre vos Lecteurs, que cette Méditation est conforme aux desseins de Dieu.

Les *Interêts temporels* comprennent ; la bonne situation du Corps, comme d'être exemts de douleur ; la conservation des Biens extéri-

I 2

eurs •

** Mercure de Décembre 1735. p. 73.

curs, tels que font ceux de la Fortune, les honneurs, & l'on peut même dire, la bonne réputation. Les *Interêts Spirituels* renferment; la tranquillité intérieure; les espérances de l'Ame; & une Félicité avenir.

Or quelles que puissent être les traverses qui doivent survenir aux Eglises, elles ne peuvent que nous toucher à tous ces égards; puisque nos deux Natures, l'une divisible, & l'autre immatérielle, sont si étroitement unies, que chacune se ressent de ce qui touche l'autre. Il y a plus: Ce n'est pas un Ennemi, purement spirituel, qui doit affliger les Eglises, ainsi que l'on peut s'en assurer, par la lecture & la méditation du Chap. XI^{me} des *Révélation*s de St. Jean, conféré avec les Chap. XXX. de Jérémie, XIV. de Zacharie, V. & XXIX. d'Isaie.

La Partie matérielle fera donc la première exposée aux efforts de l'*Ennemi de l'Eglise*. Il ne peut même agir sur l'Ame, qu'en affligeant le Corps, soit par les tourmens, soit par l'ignominie, soit par la privation de nos Biens & de nos Dignitez; & peut être même par toutes ces choses à la fois. Avec de semblables moïens, il cherchera à soumettre les Esprits, & à leur faire perdre, & la Paix de l'Ame, & l'espérance d'une Vie éternelle, qui n'est promise qu'à ceux qui seront fidèles à leur Divin Maître.

On ne contestera pas, je m'assûre, que celui qui a quelque connoissance des dangers auxquels il peut être exposé, n'ait un grand avantage, sur celui qui ne les connoit point; & l'on ne disconviendra pas non plus, que dans cette Affaire capitale, on ne peut acquerir cette con-

noissance,

noissance, que par l'intelligence des Prophéties. La Méditation des *Oracles Divins*, sur les *Destinées de l'Eglise*, est donc très importante, puis qu'elle concerne nos *Interêts temporels*, & nos *Interêts Spirituels*.

Ce que je viens d'établir est plus que suffisant pour tout Homme sensé, & qui ne s'aime pas aveuglément comme les Brutes; mais qui fait faire un juste discernement de ce qui peut contribuer véritablement à sa félicité.

Un autre motif pressant, qui doit nous porter à la recherche des *Oracles Sacrez*; c'est celui qui est tiré de la Volonté de DIEU. Cet Etre Suprême, toujours rempli d'affection pour ses Créatures, ne nous a pas voulu laisser sans témoignages sur les Révolutions, qui intéressent son *Eglise*. Il nous les a annoncées, par les *Sts. Prophètes*, avec des Avertissemens exprès: *Moi Jésus, j'ai envoyé mon Ange, pour vous témoigner ces choses pour les Eglises, Apocalypse XXII. 16. Les Entendus, deviendront Entendus, dit-il encore, Daniel XII. v. 10.*

Les magnifiques Promesses de Dieu ne sont elles pas aussi un puissant encouragement à l'étude de ces Divins Mistères? *Ceux qui auront été entendus luiront comme la splendeur de l'Etendue; & ceux qui en auront introduit plusieurs à Justice luiront comme des Etoiles, à toujours & à perpétuité. Daniel Ch. XII. v. 3.*

On pourroit ajouter encore l'espérance de fléchir la colère de Dieu, qui est toujours prêt à pardonner à ceux qui se repentent, comme il le dit par la bouche de ses Prophètes: *Si la Nation contre laquelle j'aurai parlé, se détourne du mal*

mal qu'elle aura fait , je me repentirai aussi du mal que j'avois pensé de lui faire. Jérémie XVIII. v. 8. Voyez aussi I. Rois XXI. v. 29.

Qu'il seroit beau de voir un saint empressement pour les bonnes choses , mais nous ne sommes rien moins que ce que nous devrions être. La Parole de Dieu se trouve aujourd'hui extrêmement négligée : C'est ce qui m'engage à toucher légèrement une *Prophétie particulière* , pour faire d'autant mieux sentir combien est pressante l'Etude dont il s'agit.

Des *Docteurs* célèbres de l'*Eglise Romaine* , conviennent , avec quelques *Théologiens* de l'*Eglise Réformée* ; que les *Révolutions* du *Chapitre XI. de l'Apocalypse* , dès le *Verfet 7.* jusques au *12.* n'ont pas encore eu leur accomplissement. Le plus grand nombre même des *Auteurs anciens & modernes des Eglises Protestantes* , conviennent , que par les *deux Témoins* , qui doivent être mis à mort , & demeurer étendus , pendant trois jours & demi *Prophétiques* , on ne sauroit entendre deux simples *Individus*. Un de ces *Auteurs* , entr'autres , prouve son sentiment , par le *Verfet 4.* du même *Ch. XI. de l'Apocalypse* , qui dit : *Que les deux Témoins* , sont les deux *Oliviers & les deux Chandeliers* , qui sont devant le *Seigneur de la Terre*. On ne sauroit contester à ce *Théologien* , que l'*Ange* , qui donne cette *Révélation* à *St. Jean* , ne veuille donner par là une double ouverture à l'*Apôtre* , pour connoître ces deux *Témoins* , par l'emblème de deux *Oliviers* , & de deux *Chandeliers*. On ne sauroit lui nier non plus , que si l'on peut découvrir clairement , ce qu'il faut entendre , par une de ces

ces figures , on n'aie la connoissance des *Témoins*.

L'explication de la figure des *Oliviers* , demandant une discution plus longue , que les bornes de cette Lettre ne peuvent me le permettre ; je me contenterai à cet égard , de renvoyer ceux qui voudront aprofondir cette Matière , à rechercher ce qui est contenu dans le Ch. IV. de *Zacharie*. Ils y verront l'explication que l'*Ange* donne du *Verfet* 2. par le *Verfet* 14. Après cet examen , je les prie d'observer : 1. Que le mot d'*Huile* , y est pris , pour celui d'*Onction* , auquel il est sinonime dans l'Écriture Sainte , *Exode* XXIX. v. 7. XXX. v. 25 , 31. *Lévitique* Ch. VIII. 2. Que tous les *Chrêtiens* doivent savoir , que dans le stile de l'Écriture , l'*Onction* signifie l'*Évangile avec toutes ses graces* : Voiez sur cela I. *Épître de St. Jean* Ch. II. v. 20. 3. Que le Nom de *Fils* se prend dans l'Écriture pour celui de *Disciple* : Voiez I. *Timothée* Ch. I. v. 2. *Tite* I. v. 4. Ainsi les deux *Fils de l'Huile* , les deux *Fils de l'Onction* , les deux *Disciples de l'Onction* , les deux *Disciples de l'Évangile* , ou les deux *Témoins* , sont une seule & même chose.

Pour ce qui regarde l'Emblême des deux *Chandeliers* , je vais en tirer une solution également courte & démonstrative : Au moins m'a-t-elle paru incontestable. C'est l'*Ange* qui donne la Révélation à *St. Jean* , qui lui parle des deux *Témoins* , qui les lui compare à deux *Chandeliers* ; c'est lui même qui explique ce qu'il faut entendre par les *Chandeliers*. *Les sept Chandeliers* , dit-il , sont les sept *Eglises* , *Apocalipse* Ch. I. v. 20.

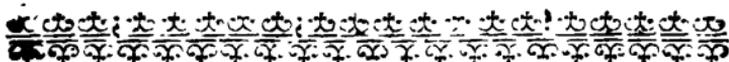
Les

Les deux Témoins sont donc deux Eglises. Or supposons, que l'une des Communions Chrétiennes, veuille entendre par ces deux Témoins l'Eglise Universelle, divisée en Romaine & Grèquë; qu'une autre Communion croie que c'est l'Eglise Protestante, divisée en Reformée & Lutherienne; il est évident que l'une & l'autre Hypothèse interresseroit des Corps nombreux, des multitudes considerables de Peuples. La nature du sujet doit donc nous inciter fortement à rechercher le vrai sens de cet Oracle, & des Nombres par lesquels Dieu fixe une Epoque, qui ne peut être que très interressante. Nous devons d'autant moins diférer ces Recherches, que nous touchons à de grandes Révolutions, si les Explications de quelques Auteurs modernes sont bien fondées. Mais ces Nombres Prophetiques, & les Promesses magnifiques que Dieu fait, à ceux qui seront zèlez & fidèles, durant ces tribulations, feront la Matière d'une autre Lettre, si l'on continuë d'agrèer mes Réflexions.

Veuille le Seigneur, donner à tous les Chrétiens, les dispositions nécessaires à la recherche de ses Vérités saintes; afin qu'ils en tirent des fruits salutaires, qui contribuent à la Gloire du Très Haut, à l'édification générale, à la prospérité présente, & à l'éternelle félicité des Hommes!



REFLE-



REFLEXIONS SUR LA POESIE , & sur son utilité.

MESSIEURS. J'ai trouvé dans votre *Mer-
cure du Mois d'Août 1735.* une *Pièce en
Vers*, & une *Pièce en Prose*, qui m'ont frappé
par la richesse de l'imagination, par la variété
des Images, & la grandeur des Idées. L'Au-
teur dit modestement, qu'il n'est ni *Poète*, ni
Orateur. Je vous assure, *Messieurs*, qu'il est
l'un & l'autre; du moins, il ne tient qu'à lui
de le devenir. Tout annonce dans ces *Pièces*
un Génie fécond & heureux, un Génie qui ne
se livre à l'entousiasme que pour orner & en-
richir la Raison.

Je vous avouë cependant, [l'Auteur paroît
assez honnête Homme, pour me pardonner cet
aveu,] que je mets une grande différence, en-
tre la *Pièce* qui est écrite en *Prose*, & celle qui
est écrite en *Vers*. Si on ne jugeoit du prix de
la *Poésie* & de la *Prose*, que par ces deux Mor-
ceaux; devons nous en douter? les Connois-
seurs donneroient certainement le prix à la
Prose.

Est il surprenant que l'Auteur adopte le sen-
timent de Mr. *De la Motte*? Il écrit fort bien
en *Prose*. N'est-il pas naturel de se déclarer en
faveur d'un Art dans lequel on excelle?

Pour juger sans partialité du Prix de la *Prose*
& de la *Poésie*, il ne faut pas opposer Mr. *De*

la Motte, écrivant en Vers, à Mr. De la Motte, écrivant en Prose; mais il faut opposer à Bossuet, à Fénelon, à La Bruïère; Racine Rousseau & Mad. Des Houlières. L'Auteur convient d'abord, & cet aveu fait honneur à son goût, que le *Stile prosaïque* ne sauroit se flater de la même brièveté que les *Vers*, ni de tous les agrémens que leur prête une Cadence harmonieuse. Ce n'est pas que la *Prose* n'ait aussi son nombre & son harmonie: On doit mettre une grande différence entre une *Prose* basse & raboteuse, & une *Prose* noble & délicate.

Dans le dessein où je suis de vous envoyer quelques Observations sur nos *Poètes François*, je vai commencer à faire quelques Remarques sur la *Poésie* en général & sur son utilité.

La *Poésie* n'est pas seulement ce Langage mesuré, assujetti à la tyrannie de la *Rime*, & à certaines *Règles* arbitraires. On peut observer exactement toutes ces *Règles*, & n'être qu'un simple *Versificateur*: Talent bien mince, lors qu'il n'est pas accompagné des connoissances & du génie, qui caractérisent ce *Langage des Dieux*, qu'on nomme *Poésie*! A ne considérer que le Mécanisme des Vers, Malherbe avoit bien raison de dire: *Qu'un Versificateur n'est pas plus utile à la Société, qu'un bon joueur de Quilles.*

Qu'est-ce en effet que la mesure des Vers & leur harmonie, si ces sons & cette harmonie n'expriment rien de délicat ou d'important? Un *Poète* n'est pas dispensé d'être raisonnable. Assujetti aux règles austères de la *Poésie*, il doit avoir assez de génie, pour faire servir ces mêmes règles à faire mieux sentir des beautés in-

con-

connuës à la Prose. Semblable à un Jardinier habile , il ne doit emploïer l'Art , que pour embellir la Nature. C'est le génie seul qui fait, & qui caractérise le Poëte. Sans ce génie heureux & fécond :

Pour lui Phœbus est sourd, & Pegazæ est rétif.

Aussi voïons nous que les Grands Maitres de l'Art sont nez Poètes. Les *Corneilles*, les *Molieres*, les *Boileaux*, les *Voltaires* n'ont point eu d'autres Maitres que leur propre génie. Pour exceller dans l'Art, ils n'ont fait qu'essayer leurs talens & suivre leur goût.

La Nature fait donc le *Poëte*, aussi bien que l'*Orateur* ; mais l'Art le perfectionne , & lui prête les connoissances qui lui manquent.

Ceci paroitra d'abord un Paradoxe : *On peut être Poëte, sans faire des Vers ; & faire des Vers, sans être Poëte.* Il y a peut être plus de *Poësie* dans les Ecrits de *Fléchier* & de *Mallebranche*, que dans les Ouvrages de plusieurs *Poëtes François*, qui n'ont été que des *Manœuvres*, ou de simples Ouvriers. Le *Télémaque* de Mr. de *Fénelon*, quoi qu'écrit en *Prose*, ne semble-t-il pas avoir été dicté par les Muses mêmes ? Peu d'Ecrivains savent réunir, comme Mr. *De Fontenelle* toutes les graces de la *Poësie*, à toute l'élégance d'une *Prose* délicate & châtiée.

* Ses Ecrits sont pour nous un fertile Trésor,
Tout ce qu'il a touché se convertit en Or.

La *Poësie* ne seroit elle qu'un amusement léger

K 2

* Boileau, Art Poétique.

ger & frivole, ou tout au plus un badinage ingénieux ? Fille du *Loisir* & de l'*Abondance*, n'auroit elle d'autre usage que celui de plaire & de chanter les plaisirs de l'*Amour* & de *Bacchus* ? Rendons plus de justice à un *Art*, qui a immortalisé ses Inventeurs. La *Poësie* n'est pas moins propre à éclairer l'Esprit, qu'à flater l'Oreille. En peignant les Objets par les traits les plus frapans, elle fait des impressions vives & soudaines ; l'instruction passe, pour ainsi dire, du Cœur à l'Esprit ; & lors que le *Poëte* se propose un but légitime, il tourne au profit de la Vérité ou de la Vertu, cette émotion qu'il a fait naître & qu'il a l'art d'entretenir. La *Poësie* est faite principalement pour le Cœur. De là vient qu'on a feint que les Animaux les plus féroces étoient attentifs aux acords de la *Lire d'Orphée* ; que les *Pierres* mêmes paroissent sensibles à la Voix d'*Amphion*, qui avoit trouvé le secret de les mouvoir à son gré, & de bâtir les Murs de *Thèbes* au son de sa *Lire*.

Ce qui rend la *Poësie* très agréable, & en même tems très utile ; c'est l'habileté du *Poëte* à rapprocher les objets les plus éloignés, & à les mettre en quelque manière sous les yeux. C'est ainsi, que dans cette belle Scène, où *Mithridate* expose à ses Fils la résolution qu'il a prise de porter la Guerre en Italie, nous croïons l'entendre, & être présens à l'exécution. Voici ce que *Racine* lui fait dire.

Annibal l'a prédit, croïons en ce grand Homme,
Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.
Noïons la dans son sang justement répanda ;

Brulons

Brulons ce Capitole où j'étois atendu ;
 Détruifons fes honneurs , & faisons ditparoitre ,
 La honte de cent Rois , & la mienne peut être ;
 Et la flamme à la main , éfaçons tous ces Noms ,
 Que Rome y confacroit à d'éternels afronts.

Son Fils *Xiphares* lui répond.

Vôtre vengeance eft juſte , il la faut entreprendre.
 Brûlez le Capitole , & mettez Rome en cendre.
 Mais e'eft affés pour vous d'en ouvrir les chemins :
 Faites porter ce feu par de plus jeunes mains ;
 Embrafez par nos mains le Couchant & l'Aurore.
 Rempliffez l'Univers , fans sortir du Boſphore.
 Que les Romains preſſés de l'un à l'autre bout ,
 Doutent où vous ſerez , & vous trouvent par tout.

Peut on s'exprimer avec plus de force & de nobleſſe !

Le *Poëte* a encore l'art de donner de la vie & du ſentiment aux choſes inanimées. *Racine* en parlant du Flot qui vomit le Monſtre Marin, lequel fit périr *Hipolite* , s'exprime ainſi :

Le Flot , qui l'aporta , recule épouvanté.

C'eſt ainſi , que la *Poëſie* prête à la *Proſe* , ces figures hardies & ſublimes , qui élèvent l'Ame , & qui lui font ſentir toute ſa grandeur. C'eſt elle qui nous fournit la plûpart de ces Imâges riantes & délicates , qui charment l'imagination , qui enchantent , & qui raviffent le Lecteur.

Il semble que la *Prose* ne sauroit atteindre à ce je ne sai quoi de naïf & de gracieux , qui est le partage de la *Poësie*. La *Prose* ne coule pas avec la même légèreté que les *Vers*. En traduisant un *Conte* ou une *Fable* de la *Fontaine* en prose , il faudroit être bien habile , pour conserver , dans la traduction , quelques uns de ces traits fins & naïfs , qui y sont répandus avec abondance.

Des Personnes sérieuses , m'arrêteront ici , & me diront avec gravité , peut être même d'un air cbagrin : Vous louez de simples badinages ; de quelle utilité sont donc ces traits dont vous estimez la finesse & la naïveté ? Ils sont propres à nous inspirer de la gaieté , à orner l'Esprit , à perfectionner le goût. Cela ne suffit il pas , à moins qu'on ne veuille se réduire uniquement à l'étude des Sciences profondes & abstraites ?

La *Poësie* même , n'est pas toujours en opposition avec l'étude de ces Sciences. Je ne veux point parler ici de *Lucrece* , le Nom de ce Poëte *Philosophe* est devenu odieux ; mais M. le Cardinal de Polignac , qui l'a réfuté en Vers , n'est pas moins bon Poëte , que bon Orateur & excellent Théologien. L'Abé Genest a eu l'art de mettre en Vers la *Philosophie des Descartes*. Que ne dirois-je pas de Mr. de Fontenelle ! Il paroît se multiplier. On ne sauroit étudier une Science , sans trouver son Nom. Il a sçû être tour à tour bon *Physicien* , bon *Géomètre* & bon *Poëte*. Il rassemble en lui seul toutes les qualités les plus opposées. On trouve dans ses Ecrits toute la justesse du raisonnement , & toutes les graces de
la

la *Poësie*. Les Sciences perdent entre les mains des Poëtes ce qu'elles ont de sec , de sombre & de rebutant. La Raison elle-même applaudit à des ornemens dignes d'elle , & qui sont propres à lui assurer un heureux succès.

La Poësie peut en effet servir à rendre les Hommes plus doux & plus sociables , & à leur inspirer du goût pour les beaux Arts. Des Anciens Ecrivains ont dit , qu'elle avoit retiré les Humains encore féroces , des Forêts où ils vivoient dans une dangereuse indépendance ; que par elle ils avoient senti la nécessité de se soumettre à des règles sages & communes ; qu'elle leur avoit montré l'azile que les Loix leur ofroient contre la violence & l'oppression , & l'utilité que la Société entière pouvoit retirer de la diversité de leurs talens.

Aussi les premiers Poëtes ont été les premiers *Législateurs*. *Solon* se distingua en Grèce par les Loix pleines de Sageffe qu'il donna aux *Athéniens*. Il fit des Vers , qui marquoient son goût pour la Poësie & l'estime qu'il en faisoit.

Platon n'a pas prescrit des Loix aux Hommes , mais il a fait quelque chose de plus. Il a travaillé à les éclairer & à les instruire de leurs devoirs. S'il ne peut pas être considéré , comme un véritable *Législateur* , il sera toujours regardé comme un des plus grands *Philosophes* de l'Antiquité. Il bannissoit à la vérité *Homère* de la République ; mais ses Ecrits sont ornés de Citations des Poëtes. Il imite *Homère* en plusieurs endroits. Son stile figuré a d'ailleurs une élévation , qui approche beaucoup du sublime de la plus haute Poësie.

Les

Les Poètes ont été les premiers *Historiens*, * comme les premiers Législateurs. Combien de faits & d'événemens, qui sans eux seroient restés ensevelis dans les ténèbres de l'Antiquité ! On peut dire que les Muses elles mêmes ont transmis à la Postérité le souvenir des Grands Hommes & des grandes Actions. Nous devenons pas leur secours.

** Contemporains de tous les Hommes ,
Et Citoyens de tous les Lieux.

Il y auroit donc de l'ingratitude , à mépriser un Art , dont les premiers Philosophes & les premiers Historiens , n'ont pas eu honte de faire usage ; un Art qui a contribué à l'établissement des Sociétez.

L'Homme aime la Vérité ; il se plaît à sa recherche. Pour flater son amour propre , il n'y a qu'à la lui présenter sous les couleurs d'une fiction ingénieuse ; on lui ménagera alors le double plaisir de découvrir la Vérité , & de n'en devoir la découverte qu'à sa pénétration. Il ne nous est cependant pas permis de dissimuler un reproche qu'on fait aux Poètes. On prétend que leurs Fictions , leurs fréquentes Allégories , ont défigurés les principes de la Religion naturelle. On les accuse d'avoir établi un Syste.

* Les premiers Poètes ont été les premiers Historiens. Assés riches de leurs propres fonds , ils n'étoient pas réduits à défigurer l'Histoire pour le menager des situations ; & semblables aux grands Peintres s'ils avoient élevé leurs Sujets & les embelir , ce n'étoit jamais aux dépens de la Vérité.

MEMOIRES DE L'ACAD. ROIALE des Belles Lettres.

** La Mothe.

Système fabuleux , & d'être les Auteurs de l'Idolatrie.

Ce reproche seroit très grave s'il étoit fondé : mais est-il bien vrai que les Poètes aient fait tout le mal qu'on leur attribué ?

Hésiode, *Homère* ont-ils inventé un nouveau Système de Religion ? N'ont-ils pas travaillé sur les idées reçues avant eux ? La Terre n'étoit-elle pas alors remplie de fausses Divinités ? Ne pouvoit-on pas déjà dire que tout étoit Dieu , excepté Dieu même ? Ne trouve-t-on pas au contraire dans les Vers dorez qu'on attribué à *Pithagore*, dans les Himnes de *Phocilide*, des Idées vraies & sublimes sur la Divinité, sur le Culte que nous devons lui rendre , sur l'Immortalité de l'Ame , sur la beauté & l'utilité de la Vertu. Un Art est-il responsable de l'abus que les Hommes peuvent en faire , & de leurs égaremens ? Aujourd'hui que nous sommes éclairés de la pure lumière de l'Evangile , les Libertins ne se jouent-ils pas encore de ce que la Religion a de plus respectable & de plus sacré ? Non ce n'est pas la Poésie qui nous rend coupables. C'est un Esprit gâté , un Cœur corrompu , qui nous séduisent , & nous engagent à prêter au Vice les couleurs & les ornemens destinés à la Vertu. *Mr. De la Mothe* connoissoit les beautés & les défauts d'un Art qu'il avoit étudié avec soin , & cultivé avec succès. Voici comme il parle de la Poésie , en s'adressant à *Apollon*.

* Tes dons sont purs , c'est du Parnasse ,

Que vient l'harmonie , & la grace ,

* Le Parnasse Ode.

L

Le

Le choix , le tour ingénieux ;
 Mais si par un abus funeste ,
 L'Homme souille ce don céleste ,
 Son Crime est-il celui des Dieux ?

Comme les raisonnemens font moins d'impression que les exemples , permettez moi , *Messieurs* , de citer ici quelques Morceaux de nos Poètes , vous verrez qu'ils ne sont pas moins capables de raisonner avec justesse & avec énergie , sur des Matières importantes , que de peindre des Objets gracieux , d'une manière ingénieuse & délicate. Peut-on parler avec plus de force & de dignité de l'*Etre Suprême* & de ses attributs , que quelques uns d'entr'eux l'ont fait. Un *Académicien* parlant de Dieu s'exprime ainsi.

Il est ; & par lui seul tout Etre a pris naissance :
 Le Néant existe à sa Voix ,
 La Nature & les tems agissent par ses Loix ,
 Tout adore en tremblant sa Suprême Puissance.
 Invisible & présent , on le trouve en tous lieux ;
 Il remplit la Terre & les Cieux.
 Par lui tout se meut , tout respire ;
 Sa durée est l'Eternité ;
 Et les bornes de son Empire ,
 Sont celles de l'immensité.

Ecoutons encore *Racine* sur le même sujet.

* Que peuvent contre Dieu , tous les Rois de la Terre ;
 En

* *Ester* , Tragedie.

En vain ils s'uniront pour lui faire la Guerre,
 Pour dissiper leur Ligue, il n'a qu'à se montrer.
 Il parle ; & dans la poudre, il les fait tous rentrer.
 Au seul son de sa Voix, la Mer fut, le Ciel tremble ;
 Il voit comme un Néant tout l'Univers ensemble.
 Et les foibles Mortels, vains jouets du trépas,
 Sont tous devant ses yeux, comme s'ils n'étoient pas.

Nous avons dit que les Poètes ont commencé à humaniser les Hommes ; qu'ils leur ont inspiré du goût pour les Arts & pour les Sciences ; qu'ils ont fait luire à leurs yeux les premières étincelles de cette Lumière primitive & universelle, qui éclaire tous les Hommes, quand ils écoutent la Voix de leur Conscience. Un Poète moderne a exprimé ces Idées en Vers qui me paroissent d'une goût véritablement poétique. Voici comme il parle de l'établissement des Societez.

Le Peuple dans le choix qu'il fit des Magistrats,
 Pour son propre bonheur se forma des Etats,
 Il voulut, affranchi d'une affreuse licence,
 Gouter en sûreté la paix & l'abondance ;
 Et jadis vagabond, errant de tous côtez,
 Il se créa des Chefs, il fonda des Citez ;
 Et dressant de THEMIS le sacré Sanctuaire,
 Il voulut, que des Loix, sage Dépositaire,
 Le Magistrat en fut le Vengeur & l'apui ;
 Que tous les Criminels tremblassent devant lui,
 Que jamais l'intérêt, opprimant l'innocence,
 Ne fit en sa faveur incliner la balance.

Le reste est de la même force.

Avec quelle véhémence , plusieurs Poètes ne parlent-ils pas de la tyrannie des Princes , de ces Monstres que le Ciel donne en sa colère , & qui ne signalent leur Règne , que par l'excès de leur cruauté ?

Aux pleurs des Malheureux , leur Ame acoutumée ,
Du sang de leurs Sujets est toujours afamée.

Quel portrait aimable ne font ils pas de ces Princes nés pour le bonheur du Genre-humain ; de ces Princes , qui font de la félicité des Peuples leurs plaisirs & leur étude !

* Ils soupirent le soir , quand leur Main fortunée ,
N'a pû par ses bienfaits signaler la Journée.

Ils font de leurs Sujets l'Amour & le Modèle.

Quelle Peinture agréable , les Poètes ne nous donnent-ils pas des douceurs de la Paix & des biens qu'elle produit ! Quel affreux Tableau ne tracent-ils pas au contraire , lors qu'ils nous représentent la Discorde , dont le souffle empoisonné porte par tout le carnage & la désolation !

Horace peint , avec beaucoup d'énergie , les horreurs des *Guerres Civiles*. On essaiera d'en donner ici une Imitation. Il n'est pas possible , dans une Traduction littéraire de rendre toutes les beautés de l'Original.

* Racine.

* Trem-

* Tremblez Romains , le sang qu'ont répandu nos Crimes
Fume encor sous nos yeux , & nous glace d'horreur !
Nos Frères massacrés sont les tristes Victimes ,
Que s'immola nôtre fureur.

De nos iniquitez , nous semblons la mesure :
Est-il quelque forfait qui nous soit odieux ?
Romains , vôtre Jeunesse & profane & parjure
Ose même ataquér les Dieux.

Honteux des atentats de la Guerre Civile ,
Coulons des Jours heureux à l'abri de nos Loix ;
Et réprimant l'orgueil de l'Arabe indocile ,
Par nos jours comptons nos Exploits.

Je ne saurois passer sous silence un Morceau qui vient au sujet , & qui est tiré d'une Tragédie , qui a pour titre ** *Apius & Virginie*. Chacun fait , que *Apius-Claudius* étoit le Chef des *Decemvirs* ; qu'il abusoit de son autorité d'une manière exécrationnable ; que non content de fouler aux piés les droits du Sénat & ceux du Peuple , il vouloit encore satisfaire une passion illégitime. Au mépris de la Justice & de la Vérité , il vouloit placer une Fille libre dans le rang des Esclaves ; l'arracher d'entre les bras d'un Père & d'un Epoux , & en faire une Victime de ses desirs criminels. Le Poète après avoir dépeint les divers sentimens , qui agitoient *Virginie* , *Apius* & *Virginie* , ce qui donne lieu à des situations très heureuses , s'exprime ainsi.

Le

* Ode XXXVI. Liv. I. sur la fin.

** Cette Tragédie n'a point été imprimée.

Le perfide Apius , épris de Virginie ,
 Pour assouvir ses feux la couvre d'infamie.
 Rien ne peut attendre son fier Perfécuteur ;
 En loüant ses atraits , il rit de sa douleur.
 Elle s'écrie en vain , qu'elle est libre & Romaine ;
 Dans les bras d'Apius , on la pousse , on l'entraîne :
 Tandis que détestant ses projets , ses amours ,
 Elle implore des Loix l'inutile secours.
 Virginius rempli d'une juste colère ,
 A ses cris douloureux sentit qu'il étoit Père.
 Il la voit , & sa main l'arachant aux Soldats ,
 Il s'apprête à punir ces affreux attentats.
 Pénétré de douleur , animé par sa rage :
 Oui ! la mort lui (dit-il) vaut mieux que l'Esclavage ,
 Et tout à coup saisi d'amour & de fureur ,
 Il la prend dans ses bras , . . . Ce récit fait horreur !
 Ne pouvant lui trouver de secours ni d'azile ,
 Il plonge le Poignard dans le sein de sa Fille.

Ne semble-t-il pas que l'on voit un Père
 tendre , mais furieux , enfoncer le Poignard
 dans le sein de sa Fille , aux yeux mêmes du
Tiran éfraié de ce Spectacle ? Cet Evènement
 fut pour les *Romains* le signal de la Liberté.
 Le sang de *Virgine* fut vengé. *Apius* & ses Com-
 plices furent punis ; & l'Histoire ne raporte
 leur Crime que pour en inspirer de l'horreur.

A l'ocasion de ce Morceau de Poésie , vous
 me permettez , *Messieurs* , de faire encore une
 Réflexion , qui me paroît importante. La bon-
 ne Poésie n'est autre chose qu'une imitation de
 la Nature ; mais une imitation , qui est quel-
 quefois au dessus de l'Original.

Il est certains Objets, que l'art ingénieux,
Doit offrir à l'oreille & reculer des yeux.

Notre Cœur se plaît à être émû ; mais il n'aime pas à être déchiré. Lorsque le Spectacle est sanglant, l'impression est vive & durable ; & notre Ame souffre alors une espèce de violence. Le goût des anciens *Romains* pour les Combats des Gladiateurs, & celui des *Anglois*, qui se plaisent à voir répandre le sang sur le Théâtre, a quelque chose de féroce, & qui blesse l'humanité. C'est méconnoître la Nature, que de pousser trop loin la terreur. Un Poète, qui exposeroit, aux yeux de *David*, le Corps de son Fils *Absalom*, suspendu par les Cheveux à un Arbre ; ou qui nous montreroit *Ervus* condamnant à la mort ses propres Fils, & les faisant exécuter en sa présence : Un tel Poète n'exciteroit que des sentimens d'indignation & d'horreur. Un récit naturel, mais patétique, en conservant au Spectacle tout ce qui est propre à nous émouvoir & à nous attendrir, ménage notre délicatesse. Il ne produit précisément, que ce degré d'émotion, qui naît de l'intérêt que nous prenons au sort des Personnes malheureuses :

* D'un Pinceau délicat, l'artifice agréable,

Peut d'un Objet affreux, faire un Objet aimable.

Lors que le *Poète Tragique*, est parvenu à nous toucher, & à faire couler nos larmes, son but est rempli, & il ne doit pas en demander d'avantage. La

* Boileau, Art Poétique.

La *Poësie Pastorale*, n'est aussi qu'une simple imitation de la *Nature* ; mais le Poëte fait choisir les plus beaux Objets. Il ne peint, que ce que la Nature a de plus riant & de plus délicieux ; il écarte avec soin tout ce que la réalité a de grossier & de rustique. Ici, ce sont des Prairies émaillées de fleurs, & arrosées de mille petits Ruisseaux. Là ce sont de jeunes *Bergers*, qui chantent leurs Amours, & qui gravent sur l'écorce des Arbres le nom de leurs Maitresses. Le Poëte nous présente par tout, l'image des Plaisirs champêtres ; cette tranquillité, cette innocence si éloignée de nos Mœurs ; mais dont l'idée, toute chimérique qu'elle est, nous flatte encore.

* Souvent en s'attachant à des Fantômes vains,
 Nôtre Raison seduite, avec plaisir s'égare :
 Elle même jouit des Objets qu'elle a feints ;
 Et cette douce erreur, pour quelque tems réparé
 Le défaut des vrais biens que la Nature avare
 Semble refuser aux Humains.

Que l'on me permette une petite Digression, Ce qui nous plaît le plus dans la *Poësie Pastorale*, ce n'est pas tant une peinture riante de la Campagne, quelque agréable qu'elle soit, que l'image des plaisirs que cette peinture représente. On croit voir & entendre des *Bergers*, qui chantent, sur la flûte, le loisir délicieux dont ils jouissent, les douceurs & les charmes d'un séjour aimable. Les Oiseaux semblent

* Fontenelle, Eglogue Iere.

blent respecter leurs Concerts , & les féliciter de savoir goûter leur bonheur. Si vous ajoutez , que ces Hommes ne connoissent , ni les inquiétudes basses & rongeantes de l'Avarice , ni les fureurs de l'Ambition ; que leurs plaisirs sont sans remords , parce qu'ils sont sans Crime ; la peinture deviendra encore plus intéressante. Nous sentons que des plaisirs si purs sont dignes de nous , & qu'ils sont conformes à nôtre Nature, Nôtre Cœur , nous l'avons déjà dit , se plaît à être remué. Otez aux Passions ce qu'elles ont de tumultueux , & de féroce : Ne conservez que des Passions douces & tranquilles , cette émotion fera partie de nôtre félicité ; car enfin il faut des passions à l'Homme , comme il faut des Vents , pour rendre l'Air plus salutaire. C'est beaucoup de savoir réduire les Passions à leurs justes bornes.

Je ne me propose pas , *Messieurs* , d'épuiser la Matière que je traite. Les Réflexions que je viens d'indiquer suffiront peut être , pour dissiper les préjugés que bien des Gens ont sur la Poësie. On s'imagine qu'elle n'est propre qu'à amollir le Cœur , à exprimer des sentimens de tendresse , à chatouiller l'oreille , & à séduire l'Esprit par de brillantes bagatelles. La Poësie cependant , nous l'avons vû , n'a pas moins pour objet , d'instruire que de plaire. Les *Muses* sont Filles du Ciel , Sœurs des Graces , & Amies de la Raison. La Sagesse elle même ne dédaigne pas de se parer quelquefois de fleurs cueillies sur le *Parnasse*. Les premières leçons qu'Elle a donné aux Hommes , leur ont été annoncées par les *Poëtes*. Si

M

j'eusse

j'eusse voulu me prévaloir de tous les avantages, que m'offroit mon sujet ; que n'aurois-je pas dit de *Moïse*, cet Illustre Législateur des *Hébreux* ? Peut-on célébrer avec plus de force & de noblesse qu'il l'a fait dans ses Cantiques, la magnificence des Ouvrages du Créateur, les merveilles opérées par son Bras, le nombre & la grandeur de ses bienfaits ? Que n'y auroit-il pas eu à dire de *David*, qui calmoit l'agitation de l'esprit de *Saul*, avec le son de sa *Lire* : Ses Himnes ne feront-ils pas dans tous les Siècles des Monumens précieux de sa Pieté & de son Esprit ? Que n'aurois-je pas pû dire encore des Ecrits de *Daniel* & des autres *Prophètes*, dans lesquels on trouve l'élévation & les figures de la plus sublime Poësie ? Mais j'ai mieux aimé faire perdre à mon Sujet des Ornemens & des Autoritez, peut être nécessaires, que de donner lieu à m'acuser de témérité, en mêlant des Noms Sacrez & des Noms profanes. On ne sauroit trop marquer de respect pour des Auteurs si Saints & si vénérables.



ODE



ODE SACRÉE

Sur le Pseaume XXII.

MOn Seigneur, mon Dieu, mon Père,
 A qui seul j'ai mon recours,
 Faut-il que dans ma misère
 Tu me laisses sans secours ?
 Le jour, quand dans ma souffrance
 J'implore Ton assistance,
 Tu méprises mes douleurs :
 Et la nuit, lors que je crie,
 C'est en vain que je Te prie,
 Je Te vois sourd à mes pleurs.

N'es Tu plus ce Dieu propice,
 Qui protèges Israël,
 Et qui sur son sacrifice
 Fis tomber le feu du Ciel ?
 Jacob a vû Ta tendresse
 Le tirer de sa détresse
 Par mille exploits merveilleux :
 Nos Pères, dans leur souffrance,
 Implorèrent Ta Clémence,
 Et Ton Bras agit pour eux.

Mais pour moi je suis sans cesse
 Outragé dans mon malheur ;
 On se rit de ma tristesse ,
 On insulte à ma douleur.
 Je suis en bute aux injures ,
 Et mille bouches impures ,
 Me disent à tout moment :
 C'est en Dieu qu'il se confie ,
 Que son Dieu le fortifie ,
 S'il l'aime si tendrement.

Oui , Seigneur , dès mon enfance ,
 Tu T'es déclaré pour moi ,
 Tu m'as donné la naissance ,
 Et je ne vis que par Toi !
 Sauve moi donc par Ta Grace
 Du danger qui me menace ,
 Car je suis prêt à périr :
 On me fuit , on m'abandonne ,
 Et je ne connois personne ,
 Qui daigne me secourir.

Chacun s'empresse à me nuire ,
 Des Taureaux puissans & forts ,
 Sans cesse pour me détruire ,
 Renouvellent leurs efforts ,
 Tous mes os se désunissent ,
 Et tous mes nerfs s'afoblissent ,
 Je sens défaillir mon cœur :
 Je suis plus sec qu'un squelette ,

J'ai peine à mouvoir la tête ,
Et je n'ai plus de vigueur.

Des Chiens cruels m'environnent ,
Et des Traîtres inhumains
A leur fureur m'abandonnent :
On m'a percé piés & mains.
Tous mes biens sont au pillage ,
Mes habits on se parrage ,
Je n'ai ni paix , ni repos :
Et ma chair foible & mourante
Est tellement languissante ,
Que je puis compter mes os.

Seigneur , ma seule Défense ,
Ne T'éloigne point de moi :
Tire moi de ma souffrance ,
Tout mon espoir est en Toi.
Sauve moi , Dieu secourable ,
De la rage insatiable
De mille Ennemis puissans :
Que Ta Bonté Paternelle ,
M'arrache à la dent cruelle
De ces Lions rugiffans.

Mais déjà Ton Bras propice ,
Armé pour me secourir ,
M'a tiré du précipice
Où j'étois prêt à périr.
Je veux donc plein d'un saint zèle ,
Chanter Ta Gloire immortelle

Parmi mes Frères Hébreux :
 Et jusqu'aux Climats étranges
 Je veux porter Tes louanges ,
 Et Tes exploits merveilleux.

Louez sa force invincible ,
 Vous qui craignez l'Eternel :
 Célébrez son Nom terrible ,
 Tout le peuple d'Israël.
 Car sa Bonté secourable ,
 A pitié du misérable
 Qui gémit dans la langueur :
 L'affligé qui le révère ,
 En lui trouve un tendre Père ,
 Qui fait cesser sa douleur.

De Dieu la Bonté suprême
 Répand sur tous les humains ,
 Par une tendresse extrême
 Ses trésors à pleines mains.
 Jouissant de l'abondance ,
 Le Riche est par sa Clémence ,
 Dans un état florissant ,
 Sa Grace fournit sans cesse ,
 Au Pauvre que la faim presse ,
 Un secours prompt & puissant.

L'Eternel juge le Monde ,
 Il en est l'unique Roi :
 Et sur la Terre , & sur l'onde ,
 Tout va fléchir sous sa Loi.
 La Postérité fidèle

imitera nôtre zèle,
 A servir le Dieu des Cieux :
 Les Peuples qui font à naître ,
 A l'envi feront connoître,
 Ses Faits grands & glorieux.

G E N E V E Mr. M.



E P I G R A M M E.

UN Scelerat intrépide Assassin ,
 Lugubrement marchoit vers la potence
 Quand près de lui passoit un Médecin ,
 Qui le plaignit de sa mauvaise Chance.
 Quelqu'un lui dit, Vous le plaignés à tort,
 Vû qu'à plusieurs il a donné la mort ;
 Ouais ! repartit de GALIEN l'Elève,
 Il a tué ! C'est là tout son forfait !
 Si pour tel cas on le mène à la Grève,
 Dénichons vite, ou de nous c'en est fait.

Neuchâtel Mr. C. A. P * * * *

EPIGRAMME *sur une Femme qui s'étoit fardée.*

CLoris un Jour de Carnaval ,
 Voulant de nuit courir le Bal ,
 Me prioit instamment de lui choisir un Masque :
 Vous êtes, lui dis-je, dans un vain embarras ;
 Gardés vous d'être si fantasque,
 Celui que vous portés ne vous suffit-il pas ?

Neuchâtel Mr. C. A. P * * * *



F R A G M E N S

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES ,
*de la Ville & Canton de BERNE ,
 contenant diverses particularitez sur
 les Hommes Illustres qui se sont distin-
 gués , tant dans l'État Politique &
 Militaire , que dans les Arts & les
 Sciences , depuis la fondation de cette
 République.*

LA mort de BERCHTOLD V. Duc de Zeringhen , arrivée le 14. Février 1218. de laquelle nous avons fait mention dans nôtre précédent Journal , fut extrêmement sensible à tous ses Sujets. Ils perdoient en lui un Héros , qui réunissant la prudence à la valeur , étoit en état de les défendre contre ceux qui auroient voulu troubler leur tranquillité. La Ville de Berne fut à cette occasion pendant 2. Mois dans un très grand deuil. Elle regrettoit ce Prince comme son Père & son Bienfaiteur. Nous avons déjà remarqué qu'il ne laissa aucune Postérité. Il fut le dernier Mâle de la Maison de Zeringhen. Ses deux Sœurs Anne & Agnès héritèrent une partie de ses Biens. La première, * mariée à Egon,
Comte

* Dans le Merc. de Janvier p. 115. on avoit mis le nom d'Agnès pour celui d'Anne.

Comte de *Furstemberg*, eut pour sa succession, les Terres que les Ducs de *Zeringhen* possédoient dans le *Brisgaw* & aux environs de la *Forêt noire*. La seconde, qui avoit épousé *Verner*, Comte de *Kibourg*, porta dans cette Maison, les Villes de *Fribourg*, de *Burgdorf*, de *Thun*, & quelques autres Terres en *Suisse*.

Pour ce qui concerne la Ville de **B E R N E**, *Berchtold V.* avant sa mort aiant obtenu de *Frederich II.*, qu'il la prendroit sous la Protection de l'Empire, personne ne forma aucune prétention sur cette Ville-là. Les *Bernois*, après la mort de leur Fondateur envoièrent une Députation solemnelle à l'Empereur. Elle fut très bien reçue. *Frederich II.* confirma d'une manière autentique les Privilèges de *Berne*, en présence de plusieurs Princes & Seigneurs de sa Cour, & lui en acorda même de nouveaux. Il la déclara libre de toute Contribution, lui donna le Droit de battre Monnoie, de juger tous les Procès qui se suscitoient, soit civils, soit criminels. Il la gratifia en un mot de tous les Droits dont jouissoit la Ville de *Cologne*, & il promit de ne jamais vendre *Berne*, ni l'aliener de l'Empire.

Lors de la fondation de la Ville de *Berne*, on n'y avoit bâti qu'une Chapelle, qui dépendoit de la Paroisse de *Könitz*. Elle en fut détachée, du vivant même de *Berchtold V.* & érigée en Paroisse, par la permission de *Roger*, Evêque de *Lausanne*, à condition que la nouvelle Eglise de *Berne* paieroit 22. Mars d'Argent. On bâtit alors dans la Ville, une Eglise, & l'on choisit pour son Patron *St. Vincent*, Dia-

cre de *Saragoffe*, qui suivant les Légendes, fut brûlé sur une Claie, du tems de la Persecution de *Diocletien*. *Lupulus* dit, que la tête de ce Martir fut apportée de *Cologne* à *Berne*. Cette Eglise fut rebâtie en l'an 1421. & elle subsiste encore aujourd'hui.

Rebman dans ses *Chron.* remarque, que les premiers Habitans de la Ville de *Berne*, venoient, la plupart de *Zurich* & de *Fribourg* en *Brigaw*. Aussi voit-on, que *Walter de Wädelschweil* étoit originaire de cette première Ville. Nous avons déjà dit, que l'intention de *Berchtold V.* en fondant cette Ville, avoit été de soumettre la *Noblesse d'Uchtland*, qui l'avoit toujours traversé, & qui avoit fait mourir ses Enfans. Cette intention du Fondateur fut parfaitement remplie. Les *Bernois* s'emparèrent des Châteaux & des Forteresses des environs, qui appartenoient à plusieurs de ces Gentils-hommes. Les premiers qu'ils soumirent par les Armes, furent les Seigneurs de *Weissenbourg*, de *Jaberg*, de *Belp*, de *Geristein* &c. Dans la suite des tems, ils se rendirent Maitres d'un grand nombre de Domaines, de Seigneuries & de Comtez; & la Ville de *Berne* forma, presque dès sa naissance, un Etat très considérable.

OTHON OU THETON DE RAVENSPURG, fut nommé Gouverneur [*] de *Berne* de la part de l'Empire, après la mort de *Berchtold*. Il occupa cette Charge jusques à l'année 1223. suivant quelques Historiens, & suivant d'autres jusques à l'année 1228. Il ne se passa rien de considérable

[*] Reichs - Vogt.

ble sous la Préfecture. Les Ecrivains de ces tems là ne nous ont transmis que le différent qui se suscita entre *Walter de Wadisshweil*, Baron d'*Unterseen*, d'une part, & l'*Abé*, & le *Chapitre d'Interlach*, d'autre part. Ce Baron prétendoit s'aroger une certaine autorité sur cette Abaie. L'Abé porta ses plaintes devant le *Gouverneur Impérial* & la Justice de *Berne*, où se trouvèrent présens, entr'autres, *Hermanud de Montenach*, *Jean de Strätlingen*, & diverses autres Personnes Nobles & qualifiées. Le *Baron d'Unterseen* se reconnut en faute, & par la Médiation d'*Othon de Ravensburg*, ce différent fut terminé à l'amiable.

Les *Bernois* aiant rendus divers services à l'Empereur *Frederich II*; ce Prince augmenta encore leurs Privilèges, & il les exempta d'avoir un Baillif Impérial. Ce fut dans ce tems-là que finit le Gouvernement d'*Othon de Ravensburg*, & que celui des *Avoiers* commença. *Berne* devint alors *Ville libre Impériale*; & Elle eût le privilège de se gouverner par Elle même.

On n'a pas beaucoup de particularitez sur l'Histoire de ces tems là; & nous ne pouvons presque faire que d'indiquer les Noms & le commencement du Règne des premiers *Avoiers* de la République. Ce défaut vient du peu d'ordre que l'on trouve dans les Instrumens & Papiers, avant l'établissement de la Chancellerie dans la Capitale.

WALTER DE WADISCHWEIL, Chevalier, Baron d'*Unterseen*, est constamment le premier *Avoier* de la République, depuis qu'elle eut la

liberté de se gouverner par Elle même. Les *Historiens* ne s'accordent pas dans cette Epoque. Les uns, entr'autres le célèbre *Stettler*, prétendent, qu'Othon de *Ravenspurg* gouverna au nom de l'Empire, jusques à 1228. & ils placent à cette année là, le tems de l'élévation de *Walter de Wädischweil* à la première Dignité de la République. Les autres avancent avec assez de fondement, que ce premier Avoïer fut élu déjà en l'année 1223. *Goldbach* dans sa *Table Chronologique*, est de ce sentiment, fondé sur les Autoritez qu'il cite. Ce sera aussi lui que nous suivrons. Tout ce que nous savons de *Walter de Wädischweil*, c'est qu'il étoit Originaire du Canton de *Zurich*; & que c'étoit un Seigneur considerable par son Autorité & par ses Richesses. Il paroît qu'il ne régna que deux années; mais avec les particularitez de sa vie, on ignore aussi le tems de sa mort.

CUNO DE SUMMISWALD est le second Avoïer de *Berne*. Il fut élu l'année 1225. Il étoit Chevalier & de Famille Noble. C'est tout ce que les *Historiens* nous ont laissé de lui. *Lipold*, Seigneur de la même Famille, fonda la *Maison de Summiswald*, pour l'Ordre *Teutonique*. Les Chevaliers de cet Ordre, l'ont possédée jusques au commencement de nôtre Siècle, tems auquel LL. EE. l'ont achetée, avec tous les Revenus qui y étoient atachez, & Elles en ont fait un *Bailliage*. Cet Ordre possédoit de grands Revenus dans le Canton, entr'autres à *Könitz*, à *Summiswald* & à *Buchsée*. Ils desservoient aussi l'Eglise de *St. Vincent*, & ils y ont célébré le Service Divin jusques à l'année 1485.

CUNO DE JÆGISTORF, succéda au précédent l'année 1227. Il étoit d'une Ancienne & Noble Famille ; mais on ne trouve rien de lui dans les Documens de la Ville , ni dans les Chroniques.

JAQUES DE GRASSBOURG , Baron & Chevalier , est le 4^me Avoïer. Il fut élu en 1229. Ce Seigneur obtint de l'Empereur FREDERICH II. de nouveaux Privilèges pour la Ville de Berne.

L'année 1230. sous le Règne de cet Avoïer , on commença à bâtir un Pont sur l'*Aare* , du côté de l'*Ergow*. Cette Entreprise atira aux *Bernois* , une Guerre considerable. Le Comte de *Kibourg* s'oposa à la construction du Pont , sous prétexte que la moitié de la Rivière & les Terres qui étoient de son côté , lui appartenoient. Les *Bernois* aiant acheté une Possession , del'autre côté de la Rivière , vis-à-vis de l'endroit où ils avoient commencé leur Pont , ils le parachevèrent , nonobstant les opositions du Comte de *Kibourg*. La Noblesse & les (*) hauts Comtes des environs , incités par la jalousie , que leur causoit l'agrandissement de la Ville de *Berne* , la traversoient aussi de tout leur pouvoir , & favorisoient le Comte de *Kibourg*. Par là Elle se voïoit environnée de tous côtés , d'Ennemis puissans , & ne savoit à qui s'adresser pour avoir secours. Elle ne pouvoit en espérer de l'Empereur , qui avoit alors d'autres Affaires sur les bras. Pour prévenir les dangers auxquels les *Bernois* étoient exposés , ils envoïèrent une Députation

(*) *Grossen Grafen*.

putation à **PIERRE** de *Savoie*, alors Comte de *Romont* & de *Richemont*, Baron de *Foucigni*, & de *Vaud*, surnommé le *petit Charlemagne*, pour le prier de leur donner assistance. Ces Députés passèrent secrètement par le *Sibenthal*, habillez en Religieux. Ils exposèrent à *Pierre de Savoie*, qui étoit un sage & vaillant Prince, que le Comte de *Kibourg* les inquiétoit contre toute justice, & ils le requièrent instamment de les soutenir dans leurs Droits légitimes, contre ce puissant ennemi. De leur côté ils offrirent à ce Prince, que les *Bernois* lui aideroient réciproquement, dans l'occasion, de leurs Biens & de leurs Vies. Le Comte de *Romont* les reçût très favorablement, & leur acorda leur Demande. Il se rendit même à *Berne* peu de tems après, & voulant employer d'abord la Voie de la Médiation, on convint de tenir une Journée à *Bollingen* pour terminer les différens. *Pierre de Savoie*, Comte de *Romont*, & le Comte de *Kibourg* s'y rencontrèrent. Celui-ci reçût le premier avec beaucoup de fierté, & il ne se leva point lors qu'il l'aborda. Cette Conférence fut inutile & l'on se sépara infructueusement.

Peu après il y eut une autre Conférence encore à *Bollingen*. *Pierre de Savoie* s'y rendit, avec une suite lente & nombreuse. Il voulut à son tour marquer peu de considération au Comte de *Kibourg*, & il ne se leva point non plus à son approche. Les Raisons de chaque Partie aiant été amplement discutées, le Droit de la Ville de *Berne*, fut parfaitement établi, & l'on reconnut visiblement que le Comte de *Kibourg* étoit dans le tort. *Pierre de Savoie* déclara là des-
sus

fus au Comte de *Kibourg*, qu'à l'avenir il ne devoit point troubler le repos & la tranquillité de la Ville de *Berne*; mais que chacun devoit se contenter de ce qui lui appartenoit. Il ajouta, que les liaisons étroites qu'il avoit avec les *Bernois*, l'engageroient à les assister dans toutes les occasions qui le requerroient, & que si on les inquiétoit de nouveau, il les soutiendrait avec vigueur. Le Comte de *Romont* procura de cette manière à la Ville de *Berne*, une Paix qui dura quelque tems.

Pierre de Savoie, à son retour de *Bollingen*, fut reçu à *Berne*, avec de grands honneurs, & toutes sortes de démonstrations de joie & de reconnoissance. Ce Prince donna de son côté des marques particulières de sa bienveillance aux *Bernois*. Ce fut lui qui agrandit la Ville, depuis la grande Horloge jusques à la Fosse des Ours. Tant de bienfaits lui méritèrent le Titre de Père & de second Fondateur de *Berne*, qui lui fut acordé par la *Bourgeoisie*.

Les Chroniques de la Ville de *Berne*, rapportent, que quelque tems après, le Comte de *Savoie* se trouvant en Guerre avec le Duc de *Bourgogne*, demanda à son tour l'assistance des *Bernois*. Ils lui envoièrent un secours considérable. Leurs Troupes firent paroître beaucoup de valeur dans cette Guerre, & par leur moien l'Ennemi fut défait. Il faut remarquer ici, que *Pierre de Savoie* avoit été reconnu Protecteur de *Berne*, lors des démêlez avec le Comte de *Kibourg*. Ce qui lui avoit aquis une certaine autoiité sur la Ville. Pour récompense des services rendus dans la Guerre contre les *Bourguignons*,

guignons, les *Capitaines Bernois* ; qui commandoient dans cette occasion, prièrent le *Comte* de leur rendre l'Acte de Protection qu'il avoit de la Ville de *Berne*, & de la remettre dans sa première liberté. Le *Comte* leur acorda ce qu'ils demandoient ; & il fit avec cette Ville une Alliance très étroite.

Il arriva aussi, sous la Préfecture de *Jagues de Gratsbourg*, 4^{me} Avoier, divers Evénemens importans, concernans l'Etat Eclésiastique. L'Empereur *Frederich II.* acorda, par une faveur particulière, aux *Chevaliers de l'Ordre Teutonique*, les Paroisses de *Berne*, de *Könitz*, de *Pumplitz*, de *Newenegg*, & d'*Überisdorf*. Cette Donation fut confirmée par le *Pape Grégoire IX.* ainsi que le remarque *Stumpf*, qui attribue cette Epoque à l'an 1232. Tous les Princes Chrétiens, principalement ceux qui avoient été en Palestine, favorisoient ce Nouvel Ordre, institué l'an 1191. en récompense des services signalés que divers Seigneurs & Gentils-hommes Allemands rendirent dans les Guerres de la *Terre Sainte*. Il y a beaucoup d'apparence, que *Berchtold V.* qui avoit été dans ces Guerres, acorda aussi sa Protection à ces Chevaliers, & qu'ils commencèrent de son tems à s'établir en *Uchtland*. Les Empereurs furent en particulier leurs Bienfaiteurs, & leur procurèrent des Biens considérables. Quoi qu'il en soit *Frederich II.* alibéra la Paroisse de *Könitz* & sa Fille l'Eglise de *Berne*, de la sujettion qu'elles devoient au Monastère d'*Interlak*, & il les remit sous la Direction des *Chevaliers Teutoniques*. Le *Pape Innocent IV.* confirma dans la suite ces
Cheva-

Chevaliers dans la Possession de tous ces Bénéfices.

En 1233. on commença à bâtir l'Abaïe du *St. Esprit*, qui est aujourd'hui un Hôpital hors de l'enceinte de la Ville. Il y eut cette année là une grande cherté de Vivres, à cause du froid extraordinaire qu'il avoit fait l'Hiver précédent. Il paroît que le Règne de *Jaques de Graßbourg* finit en 1239.

GUILLAUME DE BOLL, succèda à *Jaques de Graßbourg*, l'an 1239. La Guerre avec *Godefroi d'Habsbourg* commença de son tems. Ce Comte vint camper aux environs de *Berne*, l'année 1241. avec une nombreuse Armée. Les *Bernois* voulurent faire une sortie sur l'Ennemi; mais ils eurent du désavantage. Ils furent contraints de céder au grand nombre. La Cavalerie les repoussa jusques aux Portes de la Ville; & il y eut dans cette occasion plusieurs *Bernois* tuez.

L'Année 1243. les Villes de *Berne* & de *Fribourg*, firent Alliance ensemble; & en cela elles se conformèrent aux volontez de leur Fondateur commun, qui avoit désiré qu'elles fussent à jamais unies.

RODOLPHE HOFFMEISTER, Chevalier, fut élu *Avoier* en 1244. On n'a rien de particulier de sa Vie, ni de ce qui se passa sous son Administration.

BERCHTOLD BOGNER fut élu la même année 1244. & nous ne trouvons non plus aucunes
O parti-

particularités dans les Historiens, & dans les Manuscrits, qui puillent le concerner.

PIERRE DE BUBENBERG, Chevalier, est placé dans divers Catalogues au Rang de 8^{me} Avoier. Il fut élu, suivant quelques uns, l'année 1251. & suivant d'autres, il régnoit déjà en 1242. On est dans la même ignorance sur ce qui le regarde, que par raport aux deux précédens. Cette année là, suivant *Stumpf*, les *Franciscains* bâtirent un Monastère à *Berne*. La Ville donna le sol; & l'Eglise & le Couvent furent édifiés des Deniers provenans des Collectes que ces Religieux firent. Le Chœur de leur Eglise fut seulement bâti 80. ans après.

PIERRE GRAF DE BUCHEG, que les Historiens placent dans l'Ordre de 9^{me} Avoier, fut élu l'année 1253. Ce fut dans ce tems là, que *Berne* fit une Alliance de 10. années avec l'Evêque de *Sion* & les *Valaisans*. *Stettler* la raporte à l'an 1250.

Amédée IV. Comte de Savoie, par la valeur de son Frère *Pierre de Savoie*, de qui nous avons parlé, s'empara du *Chablais*, & d'autres Pais appartenans à l'Empire, & il fit édifier les Châteaux d'*Evian*, de *Chillon* & la *Tour de Peil* près de *Vevai*. Il battit aussi les *Valaisans*, s'empara de la Ville de *Sion*, démolit ses Portes & ses Murailles, se rendit Maître de tout le Pais, & eut même le Gouverneur de ces Lieux là pour l'Empire.

ULRICH DE VIPPINGUE est mis aussi dans le
Rang

Rang des Avoïers, & l'on raporte son Règne à l'année 1255. qui est la même où l'on place aussi *Burckart d'Agerten*, qui suit. *Stettler* fait mention d'un Instrument Latin, que l'on gardoit dans le Monastère d'*Interlack*, dans lequel *Ulrich de Vippingue* est qualifié d'*Advocat*. Ce qui faisoit présumer à cet Auteur que par ce terme on devoit entendre un Gouverneur ou Lieutenant de l'Empire. Mais d'autres Auteurs avancent, & il paroît qu'ils sont fondés, que par ce terme d'*Avocat*, il faut entendre *Advocat du Monastère*, nommé autrement dans ces tems-là *Casten-Vogt*, Charge bien différente de celle de *Reuchs-Vogt*. Quoiqu'il en soit, *Ulrich de Vippingue* est mis dans plusieurs Catalogues au nombre des Avoïers de la Ville de *Berne*.

BURCKART D'ÆGERTEN, régnoit en qualité d'Avoïer, l'année 1255. C'est tout ce que nous pouvons indiquer de lui.

HENRI DE BUBENBERG, Chevalier, fut élu Avoïer l'an 1258. Il régna environ 11. années; au moins y a-t-il cet espace de tems, depuis son Election jusques à celle du Successeur que les Catalogues lui donnent.

Dans ce tems là, le *Gouverneur* du Païs de *Vaud* pour l'Empire, voulut faire la Guerre à *Pierre de Savoie*, qui, comme nous l'avons dit, s'étoit emparé de beaucoup de Païs appartenans à l'Empire. Il se rendit avec une nombreuse Armée aux environs de *Chillon*, où *Pierre de Savoie* étoit pour lors. Celui-ci fit une sortie vigoureuse sur l'Armée du Gouverneur Impé-

rial, qui fut pris Prisonnier dans cette occasion, de même que les Comtes de *Gruère*, de *Nidaw*, d'*Arberg*, les Barons de *Granson*, d'*Aubonne*, de *Montfaucon*, de *Cossonai*, d'*Etavaier* & plusieurs autres Personnes de marque. Cette Action mémorable, suivant l'Histoire de *Savoie*, arriva l'an 1259.

Un tel succès engagea *Pierre de Savoie* à continuer de pêcher en eau trouble, & à tâcher de s'agrandir parmi les confusions de l'Empire. Il s'empara par force & par adresse de tout le *Pais de Vaud*. *Yverdun*, après un long Siège, se rendit faute de Vivres. *Pierre de Savoie* fit bâtir un beau Château dans cette Ville là sur de vieilles Masures, aux dépens du Pais. Depuis lors le *Pais de Vaud* resta sous la Domination de la *Maison de Savoie*, jusques aux Guerres contre *Charles* dernier Duc de *Bourgogne*. Ce trait Historique est tiré de *Paradin*, de *Wanderbuch* & des *Chroniques de Vaud*; cependant il est contesté par d'autres Auteurs. Il consteroit de là, que *Pierre de Savoie* ne possédoit pas le Comté de *Romont*, & le *Pais de Vaud*, lors que les *Bernois* réclamèrent son assistance dans leurs démêlez avec le Comte de *Kibourg*. Il n'étoit plus Possesseur des Etats de *Savoie*, puisque *Thomas* Ier son Père vivoit encore en 1233. mais il y a beaucoup d'apparence, que ce Prince aiant un Génie supérieur & une Valeur distinguée, eut beaucoup de part aux Affaires du Gouvernement, pendant le Règne de son Père & de son Frère *Amédée* IV. vulgairement nommé *Amédée* III. comme aussi sous *Boniface* son Neveu, à qui il succéda dans le Comté de *Savoie*.

Les

Les *Dominicains* vinrent du tems de ce 12^{me} Avoier, savoir l'an 1265. s'établir a Berne. La Ville leur donna le Terrain où est aujourd'hui l'*Hôpital inférieur*. Ils acquirent ensuite un Potquet au dessus, que l'on croit être le Cimetiere qui est tout près, avec l'Eminence Voisine. Ils y bâtirent un Edifice magnifique, pour ce tems là, avec une Eglise qui subsiste encore aujourd'hui. Elle fut dédiée à *St. Pierre & à St. Paul*. S'il y a de la prudence, suivant le Monde, d'amasser des Richesses, les *Dominicains* surpassèrent de beaucoup à cet égard les *Franciscains*; car ils acquirent en très peu de tems des Biens considérables. L'Histoire ne nous apprend pas qu'il y ait eu à Berne d'autres Religieux que ceux de ces deux Ordres, & les *Chevaliers Teutoniques*.

CUNON DE BUBENBERG, Chevalier, fut le 13eme Avoier de la République de Berne. On raporte son Election à l'année 1269. Il fut nommé de la part de Berne, pour renouveler l'Alliance avec la Ville de *Fribourg*, Ce qui se fit l'année 1271. CUNON DE VIVERS, Chevalier, & Avoier de *Fribourg*, étoit chargé des Pleins-pouvoirs des *Fribourgeois* à cette occasion.

PIERRE DE BUBENBERG, Chevalier, fut élu Avoier l'an 1272. On n'a pas beaucoup de particularités de ce qui s'est passé sous sa Préfecture. Les Etats Voisins étoient dans le trouble. *Rodolphe d'Habsbourg*, faisoit la Guerre à l'Evêque de Bâle; & ce fut pendant le Siège de cette Ville que ce Prince fut nommé Empereur. Cet important Evènement arriva au Mois d'Octobre

tobre del'année 1273. Puisque l'ocasion s'en présente, & que RODOLPHE D'HABSBURG a joué un si grand Rôle sur le Théâtre de l'Univers, il ne sera pas tout à fait hors d'œuvre de dire quelque chose de ce Grand Prince; d'autant plus qu'on peut le mettre au nombre des Hommes Illustres de la Suisse, où il a pris naissance; & que la plus grande partie des Terres du Patrimoine de cet Empereur, qui est l'Auteur de l'AUGUSTE MAISON d'AUTRICHE, sont aujourd'hui sous la Domination de LL. EE. de BERNE.

RODOLPHE DE HABSBURG, qui fut élu *Empereur des Romains*, en 1273, étoit Fils d'*Albert le Sage*, Comte de *Habsbourg* & de *Hedwige*, Comtesse de *Kibourg*. Il nâquit le 1. Mai 1218. la même année que *Berchtold V.* Duc de *Zerribgen* mourut. Dès sa plus tendre jeunesse, il fut élevé à la Cour de l'Empereur *Frederich II.* son Parain, & par une conduite prudente & sage, il se fit généralement estimer. *Rodolphe* passa ensuite à la Cour d'*Ottocarus*, Roi de *Bohème*, qui étoit en Guerre avec *Bela*, Roi de *Hongrie*. Il marqua beaucoup de Valeur dans les occasions où il se trouva; & divers Auteurs assûrent, que la prudence de *Rodolphe* contribua le plus à la grande Victoire que le Roi de *Bohème* remporta sur celui de *Hongrie*. Il ne fit pas un long séjour à la Cour d'*Ottocarus*. Les troubles de l'Empire, occasionnés par les divisions des Princes, pour l'Electon des Empereurs, & par les Interrègnes, qui arivèrent après la mort de *Frederich II.* le rapellèrent en *Allemagne*. Il sçût profiter habilement de toutes ces circonstances.

stances. Il s'attacha aux Villes & les favorisa contre la Noblesse , qui vouloit les opprimer. Les Peuples d'*Uri* , de *Schwitz* & d'*Underwald* le choisirent pour leur Protecteur. *Zurich* fit une Alliance avec lui pour deux ans. Il s'empara du Château de *Bourgdorf* , & en 1268. il se rendit Maître de *Brisach* , qui appartenoit alors à l'Evêque de *Bâle*. Il prit aussi possession du Comté de * *Kibourg* , après la mort du dernier Comte. Il seroit trop long de parler des Guerres de *Rodolphe* avec l'*Abé de St. Gal* & l'Evêque de *Bâle*. Il étoit occupé au Siège de cette dernière Place , lors que *Frederich* , Burgrave de *Nuremberg* , lui apporta l'agréable Nouvelle , que les Electeurs , voulant mettre fin à l'Interregne , l'avoient élu Empereur. Il leva le Siège de *Bâle* , & se rendit peu de tems après à *Aix la Chapelle* , avec une bonne Escorte , que les Villes de *Suisse* & quelques autres lui fournirent. Il y fut couronné au commencement de Novembre de l'année 1273. Il étoit âgé de 55. ans lors qu'il parvint à l'Empire. *Ottocarus* Roi de *Bohême* , ne voulant pas le reconnoître , ni prendre de lui l'Investiture de ses Etats , & aiant même fait mourir ses Ambassadeurs. *Rodolphe* voulut lui apprendre l'Epée à la main , quel étoit le respect dû au Chef de l'Empire. Il se trouva aux Portes de *Vienne* , avant qu'*Ottocarus* le crut sur les Frontières. *Louis* , Palatin du *Rhin* , qui avoit épousé une des Filles de l'Empereur , s'empara de la Ville de *Neustatt* , sur laquelle *Ottocarus* comptoit le plus ; & *Vienne* se rendit ensuite , après un Siège fort court. Le Roi de *Bohême* se voyant

hors

* *Kibourg* appartient aujourd'hui au Canton de *Zurich*.

hors d'état de résister à l'Empereur , soumit les différens au Palatin du Rhin , au Marquis de Brandebourg , & aux Evêques d'Olmütz & de Würtzbourg. Ces Arbitres en 1276. engagèrent *Ottocarus* à céder à l'Empereur , l'Autriche , la Stirie , la Carinthie , la Carniole , Gaertz & Portenau. Il promit aussi de prendre de l'Empereur l'Investiture du Roiaume de Bohême , & de la Méranie ; de donner sa Fille en Mariage au Fils de *Kodolphe* ; de lui fournir 300. Cavaliers ; & de lui paier 100000. Marcs d'Argent. Cette Paix ne fut pas de longue durée La Discorde employa la vanité & l'ostentation , pour réveiller les querelles de ces deux Princes. Le Roi de Bohême se rendit , avec une magnificence extraordinaire au Camp de l'Empereur , pour prendre l'Investiture , comme il s'y étoit engagé. L'Empereur voulut paroître dans cette Cérémonie , avec un simple Justau Corps gris , disant qu'*Ottocarus* s'étoit souvent moqué de ce Justau Corps , qui se moqueroit de lui à son tour. Dans le tems que le Roi de Bohême étoit à genoux devant l'Empereur , la Tente sous laquelle ils étoient , s'abatit tout à coup , & laissa voir *Ottocarus* aux deux Armées dans cet état d'humiliation. La fierté du Roi de Bohême , qui croioit faire cette démarche secrettement , fut extrêmement mortifiée du tour qu'on lui avoit joué. La Reine son Epouse , le sollicita de se venger d'un pareil affront. Une nouvelle Guerre éclata. *Ottocarus* mit dans un Couvent la Princesse promise au Fils de l'Empereur. Il suborna 16. Assassins , à qui il promit 1000. Marcs d'argent pour faire mourir son Ennemi. Il employa des sommes

fommes immenses , pour faire soulever les Etats d'Autriche. L'Empereur redoubla ses forces. On en vint aux mains en 1278. près de *Vienne*. *Rodolphe* eut son Cheval percé d'un coup de Lance, & risqua d'être foulé aux pieds. *Ottocarus* aiant été tué dans la Bataille, ses Troupes prirent la fuite ; & il y eut plus de 14000. Hommes tués. L'Empereur entra dans les Etats d'*Ottocarus*, qui se rendirent d'eux-mêmes. Ce Prince fit voir sa magnanimité en rétablissant *Wenceslas*, Fils d'*Ottocarus*, dans le Roïaume de *Bohème*, & en lui donnant une de ses Filles en Mariage. L'Empereur aiant ainsi vaincu ses Ennemis employa tous ses soins à calmer les troubles & à rétablir la Paix dans l'Allemagne. Il fit raser passé 100. Châteaux de rapine, dans la *Thuringe* & dans la *Suabe*. Ce qui l'a fait appeler par divers Auteurs le *Restaurateur de l'Allemagne*. Il n'eut pas de peine de s'emparer d'un grand nombre de Pais destitués de Maitres. Les *Electeurs*, à qui il faisoit part de toutes ses démarches, lui acorderent facilement, pour lui & ses Descendans les Fiefs vacans de l'Empire. Il donna l'*Autriche* & la *Stirie* en Fief à *Albers* son Fils aîné, & la *Suabe* à *Rodolphe*, son Fils Cadet. L'Empereur *Rodolphe I.* fut marié deux fois, suivant quelques Auteurs, & trois suivant d'autres. Sa première Epouse fut *Gertrude*, Comtesse de *Froberg* ; la seconde *Anne*, Fille du Comte de *Hochberg* ; & la troisième *Agnès*, Fille d'*Othon* Comte de *Bourgogne*. Il se maria à *Bâle* avec cette dernière l'an 1284. Il eut 4. Fils & 7. Filles. Il mourut le dernier Septembre 1291. C'est à ce Grand Prince que l'Auguste Maison

P d'Autriche

d'Autriche doit son Origine & sa Grandeur. Après avoir parû avec beaucoup de Gloire, pendant près de 500. ans, & rendu l'Empire presque Héritaire dans leur Famille, cette Puissante Maison est sur le point de finir en la Personne de CHARLES VI. qui est le dernier Mâle des Descendans de RODOLPHE D'HABSBURG.

Nous ne saurions arêter nos *Fragmens Historiques*, à une Epoque plus remarquable que celle-ci. On nous pardonnera facilement la Digression que nous venons de faire, en raportant en Abrégé la Vie de cet Empereur. Quoiqu'elle soit assez connue, plusieurs de nos Lecteurs ne feront pas fâchés de la voir placée ici, d'autant plus que nous aurons encore quelque chose à dire de ce Prince & d'Albert son Fils, à l'occasion des Siéges de *Berne* & de *Païerne*. Le Mois prochain nous reprendrons la suite de l'Histoire des Avoïers de *Berne* & de ses Grands Hommes, que ce petit hors d'Oeuvre a fait interrompre.



LIVRES NOUVEAUX.

CHRISTIANI WOLFII, Potentissimi Suecorum Regis, Hassiæ Landgravii Consiliarii Regiminis, Mathematicum ac Philosophiæ Professoris Primarii in Academia Marburgensi, Professoris petropolitani honorarii ;

norarii ; Accademia Regia Scientiarum Parisina ; Societatumque Regiarum Britanica, atque Boruffica Membri ; Elementa Matheseos Univerfæ , Tomus tertius , qui Opticam, Perfpectivam, Catoptricam , Dioptricam , Spherica & Trigonometriam Sphericam, atq₃ Astronomiam tam Sphericam, quam Theoricam complectitur. Editio Nova , priori multo auctior & correctior. Genevæ apud Marcum Michalem Bouffquet & Socios , 1735. in 4to cum figuris.

Mr. WOLFUS , Professeur en Mathematiques & en Philosophie à *Marbourg* , s'est rendu si célèbre dans la République des Lettres , qu'il est fort au dessus de nos Eloges. Nous dirons seulement , puisque l'ocasion s'en présente naturellement ici , que ce Savant Professeur a rendu un service inestimable aux Hommes , en leur enseignant , dans ses *Oeuvres Philosophiques* , le moiën de mettre toutes les Sciences en état d'être démontrées aussi sûrement que les Mathématiques. Cela est d'autant plus glorieux pour Mr. *Wolfius* , que les Savans , au lieu de perdre leurs tems en vaines disputes ; pourront d'orenavant nous assurer l'usage de tout ce que les Anciens , & les Modernes des deux derniers Siècles ont dit de vrai dans les Sciences ; & augmenter aussi ce Trésor par de nouvelles Découvertes.

On peut ajoûter à la loüange de Mr. *Wolfius* , qu'il seroit à souhaiter , que les Savans imitassent ce célèbre Professeur , dans l'exemple qu'il a donné le prémier , en rectifiant ses Idées , & en les changeant même sur plusieurs Articles,

lors qu'il a vû que les nouvelles découvertes l'exigeoient ainsi. Telles sont, par exemple, celles qui concernent la *Planète de Venus*, l'*Aurore Boréale*, & le *Mouvement de turbination de la Lune*, qu'il explique, dans ce 3^{me} Tome de son *Cours de Mathématiques*, différemment de ce qu'il avoit fait dans la première Edition de cet excellent Livre, & dans quelques autres de ses Ouvrages écrits en Allemand.

Le 1^{er} Tome de cet Ouvrage parut en 1732. Il renferme un *Traité de la Méthode Mathématique*, l'*Arithmétique*, la *Géométrie*, la *Trigonométrie plane*, & l'*Analise*, c'est-à-dire, l'*Algèbre* & le *Calcul infinitesimal*.

Le II. Tome sortit de la Presse en 1733. Il contient la *Mécanique*, la *Statique*, l'*Hydrostatique*, l'*Aérométrie*, & l'*Hydraulique*.

Le III^{me} Tome, que nous annonçons, contient, ainsi qu'on le voit dans le Titre, l'*Optique*, la *Perspective*, la *Catoptrique*, la *Dioptrique*, la *Sphérique*, la *Trigonométrie Sphérique*, & l'*Astronomie*, tant la *Sphérique*, que la *Théorique*.

L'Edition de *Genève* l'emporte de beaucoup sur celle d'*Allemagne*, tant pour le *Papier*, que pour la beauté de l'*Impression*, & la gravure des *Planches*. Il est certain, que Mrs. *Bousquet* & C. ont rendu un grand service à la République des Lettres, en multipliant les Exemplaires d'un Ouvrage si utile, & en en donnant une Edition si belle.



*SPECIMEN PHYSICUM de hodierna Terra
structura &c. Geneva Typis Marc-Michel Bouf-
quet & Sociorum 1735. 4^{to} p. 32. C. à d. Essai
Physique sur la structure présente de la Terre.*

CE sont des Thèses, que Mr. CRAMER, Profess.
en Mathematiques & en Philosophie à Gene-
ve, a fait soutenir à un de ses Disciples. L'Auteur
raporte ce que divers Ecrivains anciens & mo-
dernes ont dit des Couches de la Terre, qu'il
nomme *Assises*. Il remarque que les différentes
inflexions de ces Assises, représentent un amas
de ruines; il montre que les Matières hétéro-
gènes, c'est-à-dire les Ossemens de divers
Animaux, les Coquillages, les Plantes, les
Poissons &c. contenus dans ces Assises, dési-
gnent évidemment des Sédimens formez dans
l'Eau; & après avoir examiné les divers sen-
timens des Savans sur ces Phénomènes, il con-
clut qu'il faut nécessairement les attribuer au
Déluge universel.



*JOH. RODOLPHI SALCHLINI, in Illustri
Accademia Bernensi Professionem Hebraicam,
auspicaturi Oratio inauguralis de facillima Me-
thodo docendi & discendi Linguam Hebraicam,
Bernæ apud Emanuelem Hortinum 1735. in 4^{to} p. 44.*

MR. SALCHLI prononça ce Discours à l'A-
CADEMIE DE BERNE l'année dernière, lors
qu'il

qu'il passa de la Chaire de *Professeur en Grec*, qu'il occupoit, à celle de *Professeur en Langue Hébraïque*. Il suit la route battuë, quoi qu'il semble d'abord vouloir s'en écarter; & il ne laisse rien à dire, sur les prérogatives de la Langue qu'il enseigne actuellement. Il conduit son Disciple, depuis la *Grammaire abrégée de Buxtorf*, avec les Notes de *Leusden*, & le petit *Lexicon* ou *Manuale* du même Auteur, jusques à la *Cabale* la plus abstruse. Le Texte & les Notes de ce Discours sont ornés d'Erudition Orientale & de Critique, qui font beaucoup d'honneur à leur Auteur. On peut en juger, si l'on considère, qu'il y a cent & un Auteurs citez, loués ou critiqués, desquels on trouve une Liste Alphabétique à la fin de l'Ouvrage.

JOH. RODOLPHI BRUNNERI *Oratio de Impedimentis solida Eruditionis &c.* C. à d. *Discours inaugural de Mr. J. R. BRUNNER, sur les empêchemens de la solide Erudition, prononcé le 4. Juillet 1735. en commençant les fonctions de Professeur en Eloquence & en Histoire dans l'Académie de Berne.*

L'Auteur divise en deux Classes les Causes du peu de progrès des Sciences.

La 1^{re} Classe comprend les Causes externes, qui sont 1. La négligence dans le choix des Génies que l'on destine à l'Etude. 2. Les défauts particuliers des Personnes qui enseignent, & leur manière d'enseigner, soit en public, soit en

en particulier : Loin de contribuër aux progrès de la Vérité , ils s'oposent autant qu'ils peuvent aux Savans qui font de nouvelles Découvertes , & à ceux qui se font un devoir de les imiter. 3. Le mépris que les Grands affectent que pour les Sciences & les Arts , aussi bien que pour les Gens de Lettres. 4. Le peu d'espérance que les Savans ont aujourd'hui de voir leurs travaux récompensez. A cette occasion l'Auteur cite l'exemple de plusieurs Princes qui étoient les Protecteurs des Sciences & des Arts ; & en particulier celui de LOUIS XIV. qui favorisoit , non seulement les Savans de son Roiaume ; mais même ceux des Pais Etrangers. 5. La Curiosité vétilleuse de plusieurs Personnes , qui se figurant d'être habiles , & voulant paroître tels , introduisent par leurs Ecrits un doute universel sur les Sciences Divines & Humaines : Ce qui arrête souvent des Esprits sublimes dans la Recherche de la Vérité , faute d'y avoir été confirmez , avant de connoître ces fortes d'Ecrits. D'autres qui n'aiment pas la Vérité se font un plaisir malin de voir publier des Livres qui n'ont d'autre but que de nuire , & qui leur fournissent l'occasion de regarder les Arts & les Sciences comme des Inventions de quelques Hommes oïseux.

La II^{me} Classe renferme les *Causes internes* , qui sont 1. la Paresse des Personnes destinées à l'Etude , qui les empêche de goûter les Sciences & de s'y apliquer. 2. Le défaut d'une Etude convenable , des Langues *Latine* , *Grèque* , & *Hébraïque* , de l'*Histoire* , de la *Chronologie* , de la

Géogra-

Géographie & des Antiquitez, sans quoi l'on ne sauroit être grand *Jurisconsulte*, *Medecin*, *Philosophe*, ou *Théologien*. 3. Le peu de connoissance de la vraie *Logique*, qui enseigne la manière de parvenir à la démonstration de toutes les Sciences. 4. La négligence de l'Etude des *Mathématiques*. 5. L'ignorance de la vraie Méthode que doivent suivre, ceux qui enseignent les Sciences & ceux qui les aprennent. 6. Le mépris de la saine *Philosophie*. 7. La négligence d'exercer particulièrement les Jeunes Gens dans les Sciences & les Arts auxquels ils se destinent. 8. La trop grande quantité d'objets auxquels s'applique ordinairement la Jeunesse destinée à l'Etude; la plûpart prenant journellement 5. à 6. Leçons, qui les font être alternativement *Théologiens*, *Philosophes*, *Philologues*, *Jurisconsultes*, *Médecins*, *Historiens*, *Orateurs*, *Poëtes* &c. 9. Le grand empressement de plusieurs, qui n'ayant que le gain pour but, précipitent leurs Etudes, de telle manière qu'on en voit souvent dans les Académies, faire en une année, un Cours de plusieurs Sciences. 10. Une trop grande crédulité, qui empêche plusieurs Etudians de rechercher la Vérité par eux mêmes, se livrant entièrement aux sentimens de leurs Maitres: Ce qui les empêche de parvenir à des connoissances vraies & solides. 11. Une Admiration outrée & superstitieuse, ou peu sensée de l'Antiquité, mesurant le savoir par les Années. 12. Un Amour excessif de la nouveauté, qui fait qu'on méprise trop ce que les Anciens ont pû avoir dit de bon & de vrai. 13. L'arrogance des jeunes Gens,

qui,

qui aiant à peine éfleuré les Etudes se croient de grands Hommes. 14. La grande quantité de Livres qui inondent la République des Lettres, principalement des Dictionnaires en toutes sortes d'Arts & de Sciences, auxquels les Jeunes Gens ont recours, sans avoir le Jugement formé : Ce qui, loin de les avancer, les empêche d'aquerir une solide Erudition.

L'Auteur finit par quelques Réflexions sur la contrainte où sont en divers Lieux, les Esprits, qui ont le goût porté du côté du bon & du Vrai. On les empêche de philosopher avec liberté ; On a même de la haine pour eux, & loin de les encourager dans leurs recherches, on les persécute pour les soins qu'ils se donnent d'aprofondir la Vérité & d'orner les Sciences par de nouveaux Argumens & de nouvelles Découvertes.

Au reste Mr. le Professeur BRUNNER, fait paroître dans cet Ouvrage beaucoup d'Erudition. Il joint aussi une grande solidité dans le Jugement qu'il porte sur les Sujets qui font la Matière de son Discours ; & l'on doit s'attendre qu'il remplira avec fruit & avec honneur la Chaire qui lui a été confiée.



EXERCITATIO PHILOLOGICO-CRITICA, de Actis Apostoli Pauli apud Athenienses, Posterior &c. Berna 1736. 4^{to} p. 282. y compris la première Partie, qui parut en 1735.

Exercitatio Philologico-Critica, de Actis Apostoli Pauli apud Corinthios. Berna 1736. in 4^{to} P. 43.

Q Mr.

m'avoit ordonné d'éviter sa présence. Jugez de mes inquiétudes. Dans ces Conjonctures, nous aprimes qu'un Vaisseau qui portoit des Missionnaires au *Canada*, avoit mouillé dans un Port, peu éloigné du Château. Le Comte de M****. me chargea d'aller inviter les *Jésuites*, qui étoient destinez à cette Mission, à venir passer quelques jours chez lui. Il estimoit les Personnes d'esprit & les honnêtes Gens de tous les Ordres & de toutes les Religions. Il ne haïssoit que le Crime. Pendant le séjour que ces *Missionnaires* firent au Château, *Marianne* ne parut point, Elle fit dire qu'elle étoit indisposée. Peut être l'étoit-elle effectivement. L'entrée de sa Chambre m'étoit défendue. A peine ofois-je m'informer de la santé d'une Personne qui m'étoit si chère.

Le Comte trouva dans ces *Jésuites*, des lumières & de la politesse. Il prenoit plaisir de s'entretenir avec eux. *Permettez moi*, leur disoit-il une fois, *de vous donner quelques Conseils. Vous allez dans un Pays où les Catholiques sont les Maîtres, & où vous avez des Terres d'une assez grande étendue, dont vous êtes en quelque manière les Souverains. Lors que vous y serez, souvenez vous que vous commanderez à des Hommes. Le bonheur des Peuples est le fondement le plus solide de votre pouvoir. Pour la Religion, elle ne se commande point. Vous ne pouvez instruire les Sauvages, que par la supériorité de vos raisons, & par l'efficacité de vos bons Exemples. Rien n'éloigne d'avantage de la Vérité, que de donner ses préjugés pour des preuves. Lorsque ce que vous prêchez manque d'évidence, vous ne sauriez le persuader. Vous croiez faire de vos Auditeurs de nouveaux Chrétiens, & vous ne faites que*

des Hipocrates. Apliquez vous à faire bien sentir la rélation que les Dogmes ont avec la Morale. On n'ignore les règles de la Morale, que parce que l'on n'a pas assez médité sur les Dogmes. Mais sur tout, aprenez à ces Peuples Barbares à craindre DIEU, & à ne craindre que lui seul.

Ce sage & Vertueux Seigneur ajoutoit, qu'il ne croïoit pas la découverte de l'Amérique aussi utile que plusieurs Personnes se l'imaginoient. Elle avoit, disoit-il, dépeuplé plusieurs Païs de l'Europe. L'Or & l'Argent que l'on retire de ces Païs éloignés ne vaut pas la Vie de tant d'Hommes qu'on a sacrifié à cette découverte, ou qui périssent dans le trajet. Peut-on concevoir qu'il y ait des Gens assés téméraires pour hazarder leurs Vies dans des Voiages périlleux & de long cours, uniquement dans la vuë de satisfaire leur curiosité ou leur avarice? Il auroit souhaité que les Hommes fussent assés sages pour retrancher de leurs desirs tout ce que le luxe, la cupidité & l'opinion font regarder comme un bien, & qui est réellement une source de maux.

Ces Entretiens faisoient une espèce de diversion à ma douleur. Quoique raisonnablement je n'eusse rien à espérer, il me sembloit que le Ciel ne pouvoit pas condamner des sentimens aussi purs que les miens. Je me flatois qu'il les couronneroit d'un heureux succès. Helas que mes espérances étoient frivoles ! Dans le tems que je me berçois de ces douces chimères, *Marianne* formoit la résolution la moins attenduë, & la plus hardie. Elle se travestit en Homme, & la veille du départ des *Missionnaires* elle les prie de permettre qu'elle les accompagne, leur disant qu'elle étoit un Fils de Famille, qu'une affaire d'honneur obligeoit à sortir incetamment du Roiaume. Elle leur demande le
secret

secret & leur Protection. Les *Jésuites*, qui lui trouvèrent une physionomie douce & spirituelle, lui promirent une des meilleures places dans le Vaisseau. Elle s'y embarqua éfectivement, & ils partirent le 3. Septembre 1734.

Nous apprimes tout ce détail, par une Lettre tendre & respectueuse, que *Marianne* eut soin d'écrire à son Père. J'étois dans sa Chambre lors qu'il la reçût. Il frémissoit en la lisant. *Marianne* avoit le courage d'avouer sa faute; mais elle n'en avoit pas assez pour soutenir la présence d'un Père si vertueux. Elle prioit le Comte de vouloir bien me pardonner, & continuer à me regarder comme son Fils. *Par tout, disoit elle, je porterai le souvenir de ma foiblesse; mes remors ne me quitteront point. Je souhaite la fin de ma Vie, comme le bien le plus desirable dans la situation où je suis.* Cette Lettre auroit atëndri le Cœur le plus dur & le plus farouche. Je tombai aux genoux du Comte, je les embrassai de mes larmes. L'horreur que j'avois de mon Crime paroissoit dans mes soupirs & dans mon abatement. *Je connois, lui dis-je, vôtre générosité; mais en vain voudriés vous me pardonner, je me punirai moi-même. Je vous ai plongé le Poignard dans le sein. C'est mon amour criminel qui a séduit Marianne. Sans moi elle seroit toujours vertueuse; elle seroit la consolation d'un Père qui la chérissoit si tendrement. Je ne saurois jamais oublier un si grand Crime; tout mon sang suffiroit à peine pour l'expier.*

Il falut m'arracher des genoux du Comte, que je tenois étroitement embrassés. Je lui demandois, comme une grace, de me donner la mort.

Il ne répondoit rien ; Sa douleur étoit trop grande , la plaie trop profonde pour pouvoir exprimer les divers sentimens dont il étoit agité ; il paroïssoit enseveli dans sa douleur. Enfin , il me dit d'une voix entrecoupée de sanglots. *Retirez vous ; mais je vous défens d'atenter sur votre Vie : Vous n'en êtes pas le Maître ; vous en devez compte à Dieu , qui vous l'a donnée. Votre repentir me paroît sincère. Partez dès demain. N'apprenez à Personne le sujet de votre Voïage ; & s'il est possible ne revenez point sans m'amener ma Fille. Je l'aime encore , malgré l'énormité de sa faute. C'est votre Epouse , je ne puis la refuser à votre tendresse.*

Voilà ma triste situation , & le sujet de mon absence. Je vous ai confié mon secret , persuadé que vous n'abuserez pas de ma confiance. Je vais chercher par tout ma chère *Marianne*. Elle seule peut calmer l'agitation de mon Esprit ; mais j'ignore où je pourrai rencontrer ce précieux Trésor , d'où dépend tout mon bonheur.

On nous fait espérer la suite de cette Histoire , que l'on nous dit être plus curieuse & plus intéressante que le commencement.



LOGO-



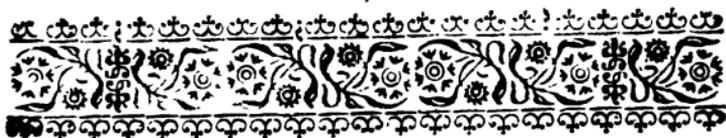
L O G O G R I P H E.

JE renferme les cinq Voïelles ,
 Et trois Consonnes avec elles ;
 J'ai par mainte combinaison ,
 Soixante & dix mots en mon nom.
 Au seul caractère Italique ,
 Vous en connoîtrez la Rubrique,

L'Enigme du Mois de Janvier doit s'expliquer par l'ECRITURE. Le Mot du Logogriphe est PRESAGE.

A V I S.

Les Directeurs de la Compagnie Provinciale d'UTRECHT, ont arrêté le 8. Fevrier 1736. une ONZIEME LOTERIE , divisée en quatre Classes , & composée de 25000. Billets. Il y aura 15029 Prix , Billets francs & Primes , qui formeront le Capital de 714000. Florins d'Hollande. Le plus haut Prix de la 1ere Classe est de Fl. 10000. celui de la 2me Fl. 15000. , celui de la 3eme Fl. 20000. & celui de la 4me Fl. 40000. On déduira pour le Bénéfice de la Loterie 10 pour cent sur tous les Prix & Primes qui sortiront. La Mise du Billet est 4. Florins , ou L. 5. 5. s. Argent courant de Genève , pour la 1ere Classe ; 6. Fl. ou L. 7. 15. s. pour la 2eme ; 10. Fl. ou L. 13. pour la 3eme ; & 14. Fl. ou L. 18. pour la 4eme : En tout Fl. 34. ou L. 44. argent de Genève , & L. 74. argent de France. La 1ere Classe se tirera le 14 Mai prochain. On trouve des Billets de cette Loterie chez le Sr. ALEXANDRE DE MAFFE', Négociant à Genève. On pourra voir chez lui le sort des Billets sur les Listes originales d'Utrecht , qui lui seront envoyées. Il ne prendra que 2. pour cent sur les bons Lots , tant pour sa Provision , que pour celle de son Correspondant de Hollande.



T A B L E.

Nouv. Histor. & Pol.	Allemagne.	3
Pologne.		17
France.		19
Grande Bretagne.		23
Italie.		28
Suisse.		30
Nouv. Literaires.	Lettre sur les Societez Literaires.	33
	Réponse à une Obj. sur l'Amour de la Patrie.	38
	Lettre sur la jonction de l'Amer. à l'Asie.	53
	Lettre sur l'Année Sabatique.	63
	Seconde Lettre sur les Destinées de l'Eglise.	67
	Réflexions sur la Poësie par Mr. J. B. T. de Genève.	73
	Ode Sacrée sur le Pseaume XXII.	91
	Epigrammes.	95
	Fragmens Histor. & Liter. de la Ville & Canton de BERNE.	96
	Christiani Wolfii, Elementa Matheseos Universa.	114
	Essai Physique sur la structure de la Terre.	117
	Discours inaugural de Mr. Salehli Prof. à Berne.	117
	Discours inaugural de Mr. Brunner Prof. à Berne.	118
	Exercitatio Philologico Critica &c. de Mr. Altman.	121
	Recherches Physiques de Mr. Jean Scheuchzer.	122
	Histoire de Duchène & de Marianne.	122
	Logogriphe & explication de ceux de Janvier.	127

